

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matières du tems.

Contenant aussi des Pièces sur l'Agriculture.

J U I N 1762.



A L U X E M B O U R G ,

Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. D C C. L X I I.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensuel depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres : Mémoires des Arts & des Sciences de Trévoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué : Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol. : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8^o nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux : ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 Volumes.



L A C L E F
 D U C A B I N E T
 D E S
 P R I N C E S D E L ' E U R O P E ,

Ou Recueil Historique & Politique
 sur les matières du tems.

J U I N 1762.



A R T I C L E P R E M I E R .

Contenant la seconde Partie de la Méthode d'arroser les Prez. Voyez la premiere dans le dernier Journal.

L'Auteur de cette Méthode en commence la seconde Partie par la manière dont les Prez doivent être arrosés selon la diverse qualité ou la nature des terroirs ; & voici comme il continue son Discours.

I L est inutile que je décrive toutes les différentes espèces de terroirs : quelques-uns ne se trouveroient pas dans ma Patrie. Les terres à craye , par ex. , y sont totalement inconnues , & à dire vrai je

*Suite de la
 Méthode
 d'arroser les
 Prez.*

serois très-embarrassé de déterminer comment on devrait s'y prendre pour arroser de pareils terrains, que je ne connois que de nom, & selon la description qu'on en a faite. Il me suffit de parcourir les trois principaux genres de terre les plus connus dans ma patrie, & dont les divers mélanges forment presque toutes les diverses autres espèces de terres. La terre meuble ou mince, qui est noire, la terre argileuse & la terre graveleuse. Ces divers genres principaux ont encore leurs espèces particulières, que je distinguerai là où il sera nécessaire. Je toucheraï aussi, quoique plus légèrement, ce que l'on doit faire relativement aux divers mélanges de ces terres, là où l'occasion le demandera. Ceux qui se rappelleront les règles qu'on doit observer dans les arrosemens par rapport aux principales espèces de terre, verront bientôt comment ils doivent se conduire à l'égard de leurs divers mélanges; parce que dans chaque mélange l'une ou l'autre des espèces y domine, les mêmes règles qui ont lieu relativement à celles-là, devront être observées dans le mélange de ces terres.

Considérons d'abord la terre noire meuble. Cette terre qui se trouve dans nos meilleurs Prez arrosés, n'est pas proprement une pure terre noire, mais un amas de tout ce qui constitue cette terre, résultant des végétaux détruits, avec quelque mélange de sable & d'argile. En certains endroits nos paysans l'appellent terre à fourmis, parce que les petits monticules qui servent de loges aux petites fourmis rouges, sont à l'ordinaire composés de cette espèce de terre: je l'appelle noire, parce qu'elle en a la couleur quand elle est mouillée, & que la fine terre noire fait la plus grande partie de son mélange; car on donne volontiers à chaque sol le nom de la terre qui s'y trouve en plus grande abondance. Cette terre est celle à laquelle l'arrosement convient le mieux; elle s'humecte facilement & est assez ferme pour retenir l'eau dans une certaine mesure. Les eaux superficielles y passent légèrement & pénètrent le sol en y laissant cependant les engrais qu'elles charrient, ou elles s'évaporent facilement au travers du sable qu'elle contient. Comme cette terre est d'une qualité excellente & naturellement assez grasse, il ne sera point nécessaire de l'entretenir dans une humi-

été constante : en un mot je ne connois aucune règle particulière applicable à cette terre. Il suffira d'observer les règles générales que j'ai posées dans ma première Partie, pour en tirer tout l'avantage possible.

Il y a encore d'autres espèces de terres noires, différentes de celle dont nous venons de parler. Ce sont les fines terres noires, qui sont fort peu mélangées & la terre noire argileuse, mêlée d'une argile noire tirant sur le bleu; ces deux espèces se trouvent à l'ordinaire dans les terrains marécageux. On appelle aussi la première, terre de marais; elle ressemble beaucoup au premier coup d'œil à la terre de tourbes; mais elle n'est point entrelassée de racines & se trouve dépourvue de cette matière résineuse qui constitue la tourbe, en sorte qu'elle ne se lie pas; mais se réduit en petits morceaux dès qu'elle est sèche. L'autre espèce au contraire se lie, à cause de sa nature argileuse, & n'est pas aussi poreuse que la première. Je réunis ces deux espèces sous une même classe, parce que leur qualité est la même par rapport à l'arrosement : elles prennent toutes deux l'humidité avec beaucoup de facilité, & la conservent long-tems. Les règles que j'indiquerai pour la conduite qu'on doit tenir dans l'égayage de ces terres se tirent de leur propre nature.

La première règle est : Comme ces espèces de terres prennent facilement l'humidité, & la conservent long-tems, on ne doit les arroser qu'avec mesure; il suffira d'y lâcher une ondée d'eau quand elles sont sèches; & de la détourner quand le Pré fera suffisamment humecté.

Seconde règle. Comme ces espèces de terre sont naturellement assez humides & souvent un peu marécageuses, on ne doit pas oublier les canaux de décharge; ceux qui craignent de perdre du terrain par une trop grande quantité de canaux de cette espèce, pourront user de coulisses couvertes, qui auront le même effet pour saigner la trop grande humidité.

Troisième règle. Rien ne sera plus avantageux à ces Prés que d'y faire conduire du gravier; sorte d'engrais qu'on peut se procurer aisément. Sur la pure terre noire on répandra du gravier mêlé d'argile;

& sur la terre argileuse du gravier le plus pur, ou, ce qui sera encore meilleur, des décombres de bâtimens; le gravier grossier & mêlé de cailloux serviroit aussi, parce que les pierres s'enfonceront d'abord dans la terre molle. Ce mélange prendra la qualité de la première espèce dont j'ai parlé, étant composée des mêmes parties. Les Prez perdront insensiblement leur nature marécageuse, le gravier réchauffant le sol; enforte que la trop grande humidité s'évaporerá.

Ce que je viens d'avancer n'est point un simple jeu de mon imagination; c'est une de ces vérités qu'on peut appuyer par la raison & par l'expérience.

Un ancien & habile paysan m'a raconté, qu'ayant fait construire dans un Pré de cette espèce un pont de bois sur un canal, & fait mettre une grande quantité du plus grossier gravier pour rendre ce pont solide, il avoit remarqué ensuite avec étonnement, que l'herbe avoit été très-abondante à l'endroit où il avoit jetté le gravier, & même d'une espèce d'herbe meilleure qu'il n'en produisoit auparavant.

Je pourrai encore citer d'autres exemples; mais la chose est si bien avérée qu'elle n'a pas besoin d'autres preuves. Je pourrai de plus alléguer quelques raisons qui me font croire que la chaux & la marne produiroient un bon effet sur ces Prez; mais je ne saurois appuyer mon sentiment par aucune expérience, comme il importeroit de le faire en matière d'économie rurale, où l'expérience prouve mieux que le simple raisonnement.

Je passe à présent à la terre argileuse. J'observerai en général que cette terre est la moins propre à l'égayage ou à l'arrosement; il semble que sa qualité convienne mieux aux champs qu'aux Prez. Mais il y a plusieurs sortes d'argiles, dont les unes sont plus propres aux arrosemens que les autres: j'ai vû des Prez dont le sol étoit d'une argile jaunâtre, où l'égayage produisoit un assez bon effet; l'herbe y croissoit en abondance & d'une assez bonne espèce, comme le cumin &c. J'ai cependant remarqué qu'il y croissoit aussi beaucoup de colchique, espèce d'herbe qui contre la coutume des autres plantes fleurit en Automne, & ne donne son fruit qu'au Printemps; la matière acide qu'elle renferme purge extrêmement

se bétail s'il la mange verte. Quelques Botanistes lui attribuent même une qualité vénéneuse ; cependant quand elle est sèche, les chevaux la mangent avec plaisir & sans inconvénient. Il y a encore d'autres Prez qui ont un sol d'une argile blanchâtre ou bleuâtre ; ceux ci sont moindres que les premiers, quand même ils produisent assez de fourage par le secours des arrosemens ; ce fourage n'est cependant pas aussi bon que celui qui croît sur les premiers, mais il approche beaucoup de celui que produisent les Prez appellés Salchen ou Alchen qui ont de même un sol argileux, ou de celui que nos Oeconomés appellent Lische.

Il sera nécessaire d'indiquer encore une qualité de terre argileuse qui donnera lieu d'établir les règles qu'on doit observer dans l'arrosement des Prez argileux. Chacun fait que l'argile ne prend pas aisément l'eau, & que quand elle est une fois humectée elle sèche lentement. La superficie commence d'abord, comme dans tous les autres corps, à sécher, & forme ensuite une croute fort dure, qui empêche l'évaporation.

Il s'ensuit de là naturellement que les Prez argileux, quand ils sont une fois bien pénétrés d'eaux, ne doivent ensuite être arrosés qu'avec mesure. Les eaux amolliront en peu de tems la première croute, & dès ce moment il faut les ôter ; parce qu'il se trouve encore assez d'humidité sous cette couche durcie. Un habile paysan qui a un Pré argileux, m'a assuré d'après une longue expérience, qu'il s'étoit très-bien trouvé de cette règle. J'ai déjà remarqué ci-dessus que ceux qui ont de tels Prez, se plaignent qu'ils ne leur produisent que bien peu dans les années pluvieuses. Preuve des plus claires que trop d'humidité leur est nuisible, & qu'ils ne doivent presque point être égayés en des années pareilles.

Seconde règle. On ne doit pas oublier les canaux de décharge. J'ai déjà montré que des eaux croupissantes étoient toujours pernicieuses ; mais elles le sont sur-tout aux Prez argileux : les bonnes espèces d'herbes périront bientôt & seront remplacées par de moindres, souvent même par du jonc. Un Seigneur de Berne m'a dit, qu'il possédoit un Pré argileux, qui n'avoit pu être arrosé à cause de sa grande

grande humidité, les eaux lui ayant été plus préjudiciables qu'utiles; mais que dès qu'il avoit fait faire des couliffes couvertes, la trop grande humidité avoit disparu, & qu'alors les arrosemens avoient réüffi. Le Payfan, dont j'ai parlé, m'a aussi fait connoître la grande utilité de ces canaux dans les Prez argileux, quoiqu'il se fût contenté de fossés ouverts, pour épargner de l'ouvrage, les jugeant d'ailleurs tous aussi utiles que les autres.

J'indiquerois encore volontiers une troisiéme regle à suivre dans l'égayage des Prez argileux; mais je m'en fais quelque peine, son utilité n'étant pas suffisamment démontrée par l'expérience.

On trouvera cependant des raisons appuyées sur diverses épreuves, pour en montrer la solidité: voici cette regle. Je conseillerai à l'Oeconome de corriger le sol du Pré argileux avant que de l'égayer; ce qu'on pourroit exécuter de la maniere suivante. Il faudroit, pendant quelques années, semer du froment dans ces Prez, & avant que d'y faire passer la charruë y faire conduire outre l'engrais ordinaire, qui sera, s'il est possible, de pur fumier de cheval, une certaine quantité de gravier pour le fondre avec l'argile. On se sert de cette méthode en Angleterre avec beaucoup de succès dans la culture des champs, & je ne doute point qu'elle ne fût d'une aussi grande utilité dans les Prez à égayer; mais je crois que si l'on veut rendre un Pré propre à l'arrosement, il faudra mêler une plus grande quantité de gravier avec l'argile qu'on ne le feroit dans les champs. Plusieurs raisons, tirées de l'expérience, m'en assurent. Le gravier changera la nature fioide & tenace de l'argile; les racines des plantes s'étendront avec plus de facilité, quand le gravier aura divisé cette terre glaise, qui en deviendra plus meuble: il s'échauffera, & la trop grande humidité s'évaporerá facilement, se dissipera peu à peu, ou s'écoulera dans les parties inférieures du sol, qui n'ont aucune communication avec les plantes. Plusieurs sortes de blé se plaisent dans les terres fortes; mais l'expérience prouve au contraire que les meilleures espèces d'herbes viennent mieux dans les terres meubles & légères. C'est ce qui m'a fait dire, qu'il falloit plus de gravier pour préparer un Pré argileux aux arrose-
mens

mens que pour en faire un champ, parce qu'une plus grande quantité de gravier rend le sol plus meuble. Nos Oeconomés assurent unanimement que les terrains où les eaux font le meilleur effet, sont ceux où elles filtrent le plus promptement. C'est ce qui ne sauroit arriver dans les terres argileuses & fortes; mais quand cette terre sera mêlée de gravier les eaux y pénétreront plus facilement, la terre fine & les sels qu'elles charrient s'y joindront & donneront de la nourriture aux racines des plantes; au lieu que dans les terres purement argileuses, les engrais restent sur la superficie du sol & sont entraînés par les eaux; enforte qu'il n'y aura que l'eau qui pénètre dans l'argile. Selon quelques-uns de nos payfans la terre qu'ils appellent *Hasel-Erde* * est l'une des plus propres aux égayages; autant que j'ai pu le remarquer, cette terre est composée de beaucoup de gravier, d'une argile rougeâtre & d'une terre noire meuble. Par le mélange que j'ai indiqué ci-dessus, on aura une terre toute pareille; on y trouvera de l'argile, du gravier, & de cette vase noire que les eaux charrient avec les matières & les racines qui s'y consomment.

Que les égayages produisent un effet merveilleux dans des terrains pierreux & graveleux mêlés d'argile, c'est ce qu'attestent tous nos Oeconomés, & ce que prouvent des Prez de cette espèce nouvellement établis. Qu'étoit le terrain appelé *Hunger-Zelg*, entre *Morgenthal* & *Arbourg*, avant que *Mr. le Commandant Wyff* y eut fait conduire un ruisseau, si-non un terrain stérile & pierreux? Cependant par cette sage économie tout est devenu un excellent Pré. Le nom de ce district indique assez qu'il n'étoit pas des plus fertile. La riche & belle Prairie, appelée *Hardt* près de *Wildek*, appartenant à cette Seigneurie, n'étoit autrefois, autant qu'on en peut juger par les terres qui l'environnent, qu'un champ maigre & pierreux, qui outre le gravier avoit aussi un peu d'argile, jusqu'à ce qu'un Seigneur du lieu eût trouvé le moyen d'y conduire le ruisseau d'*Aa*. Je connois un Oeconome, qui découvrît il y a quelques années une source si abondante, qu'elle

* C'est une terre rouge très-stérile.

qu'elle auroit pû suffire pour faire moudre un moulin ; il s'en servit pour égayer une portion de terrain pierreux & de peu de rapport ; aujourd'hui elle lui donne abondamment le meilleur fourage.

Je pourrois encore citer d'autres exemples qui prouveroient que les égayages sont très-avantageux à un terrain graveleux mêlé d'argile , mais je n'en grossirai pas le nombre ; je me bornerai à un seul, qui me paroît mériter quelque attention.

Pendant l'Eté de l'année 1758, une portion de terrain d'un payfan fut entièrement couverte de pierres & de gravier par le débordement subit d'un ruisseau ; enforte qu'elle ressembloit à un banc de sable. Comme il auroit fallu un travail immense & des frais considérables pour emporter cette grande quantité de gravier & de pierres, l'Oeconome se contenta de faire enlever les plus grosses pierres, & de mettre sur le reste du gravier une couche légère d'une terre rougeâtre, qu'il fit prendre sur une coline au voisinage de sa possession, & que les Oeconomes appellent communément *Terre sauvage*, enforte que par ce moyen les intervalles des pierres se trouverent remplis, sans que les cailloux restant fussent bien couverts. Il y fema ensuite de la graine de foin, il y fit conduire des eaux de source avec celles d'un ruisseau voisin de cette pièce : il lâcha d'abord les eaux avec modération jusqu'à ce que l'herbe commença à se montrer, & dès-lors il les répandit en plus grande abondance. Cette sage conduite eut un succès merveilleux ; on put déjà le faucher une fois la première année, & deux fois l'année suivante. Je pourrois ajouter que dans le tems où j'écris, on voit dans ce Pré les apparences d'un bon pâturage d'Automne. La première herbe étoit si abondante qu'elle se coucha, quoiqu'en marchant sur le terrain on sentit encore les cailloux. J'espère que toutes ces raisons appuyées de plusieurs exemples, prouveront suffisamment combien il seroit avantageux pour l'égayage des Prez argileux de mêler leur sol de gravier. J'aurois souhaité d'oser conseiller à quelque Oeconome de faire cet essai dans une petite portion de terrain, mais la crainte de passer pour visionnaire, en proposant de faire mener du gravois.

vois * sur les fonds de terre, m'en a empêché. La préparation du sol avec le gravier est encore entièrement inconnue à nos payans, enforte qu'on auroit beaucoup de peine à les y déterminer, parce qu'ils regardent le gravier comme une matière stérile, ne le considérant que relativement à sa nature, & non comme un accessoire utile en le mêlant à d'autres espèces de terre.

La terre graveleuse est le dernier genre de terroir que j'ai à considérer. On peut le diviser en trois espèces particulières. S'il se trouve parmi le gravier de grosses pierres, on l'appelle terroir pierrenx. Si le gravier est mêlé de beaucoup de sable, on l'appelle terroir sablonneux. S'il n'est composé que de petites pierres, il conserve le nom de terroir graveleux. La grosseur ou la petitesse des pierres détermine ces différentes dénominations. En effet, qu'est-ce que le sable, si-non un assemblage de petites pierres ? Toutes ces diverses espèces de terrains graveleux sont presque d'une nature égale par rapport à l'arrosement, & demandent les mêmes regles.

Le terrain graveleux prend aisément l'eau & l'absorbe avec la même facilité. Une partie de cette eau se filtre à travers le sol, & l'autre se dissipe par la chaleur naturelle aux terrains de cette espèce, enforte qu'il se sèche en très-peu de tems. Des propriétés de ce terrain découlent d'elles-mêmes les regles qu'on doit suivre dans son arrosement.

Première regle. Le terrain graveleux étant chaud de sa nature & l'eau s'échappant facilement, il est nécessaire de l'arroser plus que toute autre espèce de terre; sans cela l'herbe seroit bientôt brulée & n'auroit pas suffisamment de nourriture pour croître. On peut dans l'arrosement de ce terrain s'attacher moins scrupuleusement aux regles que j'ai indiquées ci-dessus, en parlant du tems propre aux arrosemens. Seulement je conseille que dans les grandes chaleurs on arrose ces Prez de nuit plutôt que de jour; même dans les années humides on pourra l'égayer sans aucun inconvénient, parce que le superflu de l'humidité s'écoule, & que l'eau laisse toujours quelque

engrais

* *Le gravois est un sable à gros grains mêlé de petits sailloux, ou des menues démolitions de bâtimens.*

engrais qui en augmente la fécondité : cette règle n'a pas besoin de preuve, la raison & l'expérience la confirment suffisamment.

Seconde règle. Dans les terres graveleuses il faut donner aux eaux un cours plus borné. Le nombre des larges rigoles devra être plus grand qu'en d'autres espèces de terrain ; on en sentira aisément la raison. Ce terrain buvant promptement l'eau, la partie du Pré qui seroit éloignée des canaux, ne recevroit pas assez d'humidité & de nourriture, si l'on donnoit à l'eau trop de terrain à parcourir, vû que la partie la plus voisine de la rigole l'absorberoit tout-à-fait.

On rencontre aussi une terre sabloneuse, qui est si peu liée que l'eau qui y passe produit peu d'effet, elle s'y filtre trop rapidement. Je connois un grand domaine de payfan qui peut être arrosé abondamment par un ruisseau d'une bonne qualité, & qui cependant paroît toujours assez maigre & chétif. J'en demandai la raison : les voisins du possesseur en rejettoient la faute en partie sur la maladresse de ce payfan à arroser, parce qu'il manquoit à la règle de l'arrosement, en donnant un cours trop étendu à l'eau, là où la nature du terroir en demandoit un plus resserré ; & en partie aussi sur le terrain même, trop peu lié & trop sabloneux ; en sorte qu'il ne retenoit presque rien de l'humidité qu'on lui donnoit. La preuve en étoit que la cave du maître se remplissoit d'eau, dès qu'on égayoit tant soit peu abondamment, nonobstant l'éloignement assez considérable où cette cave se trouvoit du Pré que l'on arrosoit. J'ai dit à la vérité ci-dessus que les Économistes voyoient sans peine que l'eau pénétrât facilement dans le sol, vû que pour lors elle y produit le meilleur effet. Mais cette filtration doit avoir une certaine mesure ; car autre est le cas d'une eau qui passe rapidement avec tout ce qu'elle charie, sans rien laisser sur la superficie du Pré ; & autre le cas d'une eau qui pénètre en y déposant une graisse nourrissante. Je crois que pour bien réussir dans l'égayage il faut que la terre qui le reçoit ait un tel degré de consistance que l'eau puisse à la vérité y pénétrer, mais de façon qu'elle retienne le fin limon & les sels qu'elle charie ; ce qui ne peut avoir lieu
dans

dans le pur sable, parce que tout y passe & s'échappe comme dans un crible. Je conseillerois au propriétaire d'un pareil terrain, d'y mêler un peu d'argile; par ce moyen la terre acquerreroit assez de solidité pour retenir l'eau dans une mesure convenable, & le sable qui s'y trouveroit naturellement lui donneroit passage pour pénétrer jusques aux racines des plantes; mais je pense que le meilleur engrais pour un pareil terrain, seroit la terre de la superficie d'un marrais à tourbe, ou de quelque autre, composé d'argile & de terre noire. Par ce mélange le sable deviendroit bientôt une terre noire meuble, qui est la meilleure de toutes pour être arrosée; mais il n'est pas aussi aisé de trouver par-tout cette espèce d'engrais, que de se procurer de l'argile; c'est pourquoi je ne l'ai pas indiqué d'abord.

Je n'ai considéré jusqu'à présent le terrain que sous un seul point de vûe; savoir, sa superficie. L'Oeconome se borne pour l'ordinaire à connoître le sol de son champ, relativement à sa superficie jusques à la profondeur d'un soc de charruë. Cependant en matière d'égayage ou d'arrosement, il faut non-seulement connoître cette surface du sol, mais encore la nature de celui qui est immédiatement au-dessous. J'ai remarqué que les meilleurs Prez arrosés avoient sous leur superficie un lit de sable ou de pierres. Les meilleurs Prez du district de Zofinguen ont un sol excellent de six à huit pieds de profondeur, sous lequel on trouve des couches de sable & de gravier. Je connois au contraire d'autres Prez qui, sous une superficie d'une bonne terre, ont des couches d'argile, de tuf ou d'autre matière qui arrête la filtration, & empêche l'eau de pénétrer; ceux-ci sont à l'ordinaire un peu marécageux, & donnent du mauvais fourage.

On voit facilement que les Prez de la première espèce ont besoin de plus d'humidité que ceux de la seconde. Les eaux trouvent sous la superficie des premiers un écoulement naturel; c'est pourquoi les canaux de décharge n'y sont d'aucune utilité, tandis qu'ils sont d'une nécessité absolue dans les derniers. Les premiers peuvent non-seulement être arrosés sans danger dans les années humides, mais ils donneront même dans ces années-là plus de fourage, si

le tems n'est pas trop froid pour empêcher l'herbe de croître. Les derniers au contraire dégèneront dans les années humides en marais, si on les arrose autant que dans les années sèches. Car pourquoi la plupart des marais sont-ils tels ? si ce n'est par ce qu'il se trouve sous leur superficie une couche d'argile, sur laquelle les eaux s'arrêtent. Je ne puis mieux éclaircir ce que je viens de dire, qu'en rappelant la manière dont nous conduisons nos pots à fleurs. Nous en perçons le fond, & souvent quand ils sont grands & qu'on veut y mettre de grosses plantes, nous garnissons le fond d'une couche de débris ou d'autres matières propres à laisser passer le superflu des arrosemens. Si on négligeoit cette précaution, l'humidité s'arrêteroit au fond du vase, & les racines venant à s'étendre jusques-là elles pourroient. Plusieurs sortes d'herbes ont des racines profondes, en sorte que si elles rencontrent une couche de matière qui empêche le passage de l'eau, elles pourrissent de même; les bonnes plantes périssent, & il n'en reste que de celles qui peuvent soutenir une humidité constante, & qui sont à l'ordinaire les plus mauvaises. La modération dans les arrosemens avec des canaux de décharge bien dirigés, remédieront à cet inconvénient. Je crois qu'il seroit aussi d'une grande utilité à ces Prez d'y faire conduire un peu de gravier, parce qu'il avancera par sa chaleur naturelle l'évaporation de l'humidité qui y est de trop.

On peut considérer encore la terre à l'égard de l'arrosement sous d'autres points de vûë. Ou c'est un terrain qui a été arrosé depuis long-tems, ou c'est un terrain qui n'a jamais été arrosé, mais qu'on destine & que l'on prépare à l'être; cela arrive quand l'Oeconome fait creuser une nouvelle source, ou lorsqu'il y fait conduire les eaux d'un ruisseau. Dans le premier cas je n'ai rien de nouveau à remarquer, on suit à cet égard les regles que j'ai déjà indiquées ci-dessus. Dans le second, je dirai seulement que dans un premier arrosement on ne doit pas regarder autant à la quantité du fourage qu'à la bonification du terrain: je m'explique. Quand on commence à égayer une portion de terre qui ne l'a pas encore été, on ne s'attache pas si scrupuleusement aux regles
que

que j'ai proposées, mais on y laisse aller une aussi grande quantité d'eau qu'il est possible. Cette eau rendra peu à peu le terrain meilleur, elle y chariera toutes sortes de matières qui lui serviront d'engrais, & il s'y formera insensiblement un lit de terre noire & fertile. On fera sur-tout très-bien après une forte pluie, quand les ruisseaux sont troubles, d'y conduire les eaux, parce qu'elles y laisseront un limon excellent. Nos payfans ont un proverbe, qui dit, que les pierres fuient ou disparaissent là où on arrose. Non que les pierres s'enfoncent dans le sol, ou qu'elles soient entraînées par les eaux, mais parce qu'il se ramasse par-dessus une espèce de terre qui n'y étoit pas auparavant, les eaux y chariant toutes sortes de plantes qui s'y consomment & y déposent leur limon; plusieurs racines d'herbes se pourrissant de même, toutes ces différentes matières produiront sous le gazon une couche d'excellente terre noire. Quand on aura ainsi amélioré ce terrain pendant quelque-tems, on observera exactement toutes les règles qui se rapportent à l'égayage, il réparera richement la diminution du fourage qu'on a perdu par des arrosemens trop fréquens: je dois ces observations à un ancien & habile payfan, qui a converti diverses pièces de terres sèches & stériles en de belles & riches Prairies.

La nature & la qualité de la terre peut encore être envisagée sous un dernier point de vûe: il y a des Prez qui ont suffisamment de l'eau & qu'on arrose constamment; on les appelle Lager-Wiesen. On en trouve d'autres, dont une partie est ensémençée & l'autre égayée. Cela arrive, ou parce que l'Oeconomie n'a point d'autre terrain sec pour y semer des grains dont il ne peut se passer, ou parce qu'il voudroit se servir utilement de l'engrais que lui donne son fourage; peut-être encore parce qu'il veut imiter la conduite de son père, ou par quelqu'autre raison. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur la première espèce de ces Prez, on doit se conduire à cet égard selon les règles que j'ai déjà indiquées. Quant à la seconde espèce, on demande si une portion de terrain qu'on avoit d'abord semée & ensuite convertie en Prez, doit être égayée la première année; ou comme s'expriment la plupart de nos payfans, si les
Prez

Prez neufs doivent être arrosés ou non ? C'est la dénomination qu'ils donnent aux Prez la premiere année après qu'ils ont porté du grain. J'ai consulté là dessus un habile Oeconome qui a essayé l'un & l'autre. Il m'a répondu, que les Prez neufs avoient produit plus de fourrage la premiere année étant égayés, que ne l'étant pas, mais que les années suivantes le fourrage avoit constamment diminué ; qu'aucontraire les ayant laissé secs jusqu'à l'Automne, époque où il commençoit à les égayer, il avoit été amplement dédommagé les années suivantes du peu de fourrage qu'il avoit fait la premiere année ; enforte qu'il préféreroit de différer l'arrosement de ces Prez jusqu'à l'Automne. Il ajouta une autre raison très sensée, savoir si ces Prez nouvellement défrichés, retenoient encore quelque portion de l'engrais qui avoit servi pour la semaille, engrais que les arrosemens emportoient, le sol étant encore extrêmement meuble ; au-lieu qu'il y restoit & s'y incorporoit à mesure que ce sol prenoit plus de consistance.

Je passe à présent aux différentes positions des terrains. Comme les regles qu'on doit observer dans l'égayage des différentes espèces de terre se rapportent le plus souvent au plus ou moins d'eau qu'elles demandent, de même celles qui regardent les différentes situations des terrains ont pour objet les arrangemens particuliers de l'égayage, tels qu'ils conviennent à ces différentes positions. On peut les considérer ou selon leurs diverses expositions, ou selon leur plus ou moins de pente, ou selon le plus ou moins d'élévation du terrain, ou selon l'égalité ou inégalité de leur sol, ou enfin selon leur position par rapport aux Prez voisins. Je parcourrai tous ces divers cas, & j'indiquerai sur chacun de ces terrains les regles particulières qu'on doit observer en les égayant.

Je parlerai d'abord de ces Prez relativement à leur exposition ; elle n'a lieu que dans les Prez à pente, car on ne pourroit dire des Prez tout-à-fait plats, qu'ils sont situés à telle ou telle exposition. Mes observations seront fort courtes sur cet article : des Prez en pente, situés au midi, sont naturellement plus secs que ceux qui sont situés au nord. Ceux qui sont

sont à l'orient ou au couchant tiennent le milieu entre l'un & l'autre : il s'ensuit que les premiers demandent plus d'eau que ceux qui sont situés au nord, à moins que leur sol ne fût d'une nature marécageuse. Quant aux autres on doit observer un juste milieu ; cependant on doit être plus attentif à l'égard des premiers qu'à l'égard de ceux qui sont situés au nord, pour ne point arroser pendant la chaleur du jour, parce que les rayons du Soleil y tombant à plomb leur causeroient plus de préjudice qu'aux derniers. C'est tout ce que j'ai à remarquer sur les Prez ainsi situés.

La seconde position des Prez a pour objet leur plus ou moins de pente. Les Prez qui ont une pente égale par tout, sont les mieux situés pour les égayages : les eaux peuvent s'écouler facilement, & rien ne sera plus aisé que de diriger les arrosemens sur de pareils Prez. Il ne s'agira que de tracer au travers de ces Prez de larges rigoles, paralleles les unes aux autres, & à une distance toujours égale. La rigole inférieure doit être éloignée d'environ 15 pas ou 40 pieds de la rigole supérieure. On construira un canal d'une rigole à l'autre, & on établira une écluse à la tête de chacune pour y faire entrer les eaux quand on le trouvera bon. J'ai vu aussi certains Prez dans lesquels le principal canal étoit posé à la partie la plus élevée en travers du Pré, & de-là partoient toutes les rigoles qui devoient répandre l'eau dans toute son étendue selon les diverses pentes ; des deux côtés on avoit établi de petites rigoles, par le moyen desquelles on pouvoit encore porter les eaux dans toutes les parties du Pré ; mais cette disposition ne m'agrée pas. Ces canaux seront trop vite creusés par la forte chute des eaux, & par-là même ne pourront pas s'étendre sur les Prez. J'ai aussi observé que les égayages ne sont disposés de cette manière, qu'afin que les larges rigoles servent en même-tems de limites entre les propriétaires, qui ont différentes parts à ces prairies, & dont les possessions ne sont séparées par aucune haye. Lorsque l'égayage se fait sur ces Prez selon la première méthode, on observera en arrosant les regles suivantes.

Premierement, la partie la plus élevée d'un tel Pré
E c doit

doit être arrosée plus souvent & plus abondamment que la partie qui est située plus bas, parce qu'elle est plus sèche de sa nature que cette dernière, & que l'humidité tend toujours à la partie la plus basse; p. ex. quand on retient l'eau dans la rigole supérieure, elle verse par-dessus son bord inférieur ou se répand par les petites rigoles sur chaque partie du Pré qui est entre deux. Ces larges rigoles s'emplissant peu à peu, l'eau se répand de nouveau par-dessus leurs bords sur la partie du Pré qui est entre la seconde & la troisième, & ainsi de suite, jusqu'à la partie la plus basse de la Prairie; par ce moyen les parties inférieures reçoivent toujours des parties supérieures une portion convenable d'humidité; elles ont par-là même moins besoin d'un aussi abondant égayage que les parties supérieures.

Mais, & c'est ici la seconde règle, quoiqu'il paroisse que les parties les plus basses d'un Pré en pente reçoivent assez d'humidité des parties plus élevées, il ne s'ensuit pas cependant qu'on ne doive égayer que ces dernières; car d'un côté ces parties supérieures boivent beaucoup d'eau, & de l'autre il est nécessaire que les parties inférieures reçoivent de même des eaux nouvelles, si l'on veut qu'elles soient fertiles en herbe; ce qui n'auroit pas lieu si elles tenoient uniquement leur humidité des parties élevées. Les eaux qui coulent en Été sur le sol réchauffé des parties supérieures feront d'une telle chaleur, qu'elles ne sauroient rafraichir les plantes des parties plus basses, & elles seront si froides en hyver, qu'elles gèleront facilement dans le bas du Pré; ces deux accidens y porteront un préjudice considérable: on doit donc détourner quelquefois les eaux de la partie la plus élevée du Pré, pour les conduire sur les parties inférieures.

Le reste de cette seconde Partie le mois prochain.

Pièce sur l'Agriculture, promise le mois passé.

LA Société Royale des Sciences & des Arts établie à Metz par Lettres Patentes de 1760, ayant pour objet exclusif les Sciences & les Arts utiles, se propose

pose de donner dans tous les tems son attention principale à l'Agriculture, & à tout ce qui appartient à la science œconomique.

Les exemples frappans que fournit notre siècle, faisant voir évidemment que l'Agriculture est la véritable & peut-être la seule source du bonheur des Peuples & de la puissance des Etats, tous les bons citoyens doivent désirer de la voir rentrer dans les prérogatives, les honneurs, l'estime & la faveur que lui ont toujours accordé les peuples les plus sages de l'Univers. C'est dans cette vûe que le Roi, qui est le père des peuples, a ordonné qu'il fût établi dans toutes les Généralités du Royaume des Sociétés d'Agriculture, dont le Bureau principal résideroit dans la Capitale de la Généralité, & auroit de moindres Bureaux pour correspondans dans les Villes moins considérables.

La Société Royale des Sciences & des Arts de Metz ayant par son institution le même objet, elle tient lieu dans cette Généralité d'une Société d'Agriculture & se propose d'en remplir les engagemens ; elle fera par elle-même toutes les recherches convenables dans les cantons qui sont à portée d'elle ; mais elle a besoin des secours & des observations de tous ceux à qui le séjour de la campagne donne la facilité de faire des expériences.

Elle s'adresse aux Seigneurs & à Messieurs les Curés de la campagne pour les prier de recueillir ce que leur canton présentera de remarquable, & d'en faire part à la Société Royale de Metz par la voye de Mr. Tronville l'un de ses Membres, & premier Secrétaire de l'Intendance.

Les citoyens zelés sont priés de donner les éclaircissèmens qui dépendront d'eux sur les questions suivantes, en observant de numéroter les observations relativement à la question qu'elles regardent, & de nous communiquer leurs réflexions sur ce qu'ils croient propre à perfectionner l'Agriculture.

1. Quelles sont les différentes espèces de terre du canton & leurs degrés de bonté ?
2. Quel est leur emploi actuel ?
3. Comment travaille-t-on celles qu'on cultive à bras d'homme, de quels outils se sert-on, & pourquoi ?

4. Quels animaux employe-t-on au labourage ?
5. De quelles charnuës se fert-on & pourquoi ?
6. Comment labore-t-on les terres, est-ce en sillons, en planches ou tout-à-fait à plat, & pour-quoi ?
7. Combien de tours de charruë donne-t-on à chaque espèce de terre, tant pour les gros que pour les menus grains, & dans quels tems ?
8. Quand fume-t-on ces terres, de quels engrais naturels ou artificiels se fert-on, quelle est la quantité qu'on met dans un arpent à vingt pieds par perche & cent perches par arpent ?
9. Dans quel tems fait-on la semaille de chaque espèce de gros & de menus grains, comment sème-t-on ces grains & combien de boisseaux (pesant 25 livres) employe-t-on pour ensemençer un arpent de même mesure ?
10. Combien cet arpent rapporte-t-il communément de gerbes de chaque sorte de grains, quelle est la pesanteur de ces gerbes, & combien produisent-elles ordinairement ?
11. A quels accidens ou maladies les blés sont-ils sujets, quel remède y apporte-t-on ?
12. Y a-t-il des terres incultes dans le canton, quelle en est l'espèce, la qualité & l'étenduë ?
13. Y a-t-il des marais & à quoi servent-ils, en tire-t-on de la tourbe ?
14. Y a-t-il une grande quantité de terrains ou de paturages communs, quelle est leur nature, quel partie en tire-t-on, quelle police observe-t-on à cet égard ?
15. Quel soin prend-on des prairies naturelles, les améliore-t-on & comment ; les fauche-t-on plusieurs fois par an, les arrose-t-on ?
16. Fait-on des prairies artificielles, de quelles espèces sont-elles ? combien de fois les fauche-t-on chaque année ; quelle quantité de fourage sec produisent-elles tous les ans par arpent à la mesure ci-dessus, & combien de tems ces prairies durent-elles ?
17. Pratique-t-on beaucoup de hayes & de fossés autour de ces terres ?
18. Y a-t-il beaucoup de vignes, quel en est le plan

plan & la culture, quelle est l'espèce des engrais ou des terres qu'on y employe ?

19. Combien ces vignes rapportent-elles communément de vin par arpent même mesure, quelle est leur exposition ?

20. Quelle est la qualité & l'espèce de vin qu'elles produisent ?

21. Y a-t-il dans le canton des forêts & autres bois moins étendus, soit en futaye ou en taillis; de quelles sortes d'arbres sont-ils composés, à quel âge les met-on en coupe, quelle est leur destination ordinaire ?

22. Eleve-t-on beaucoup d'arbres champêtres, en plante-t-on les avenues & les bords des chemins, quelles en sont les différentes espèces, les émondations ?

23. Quels arbres fruitiers a-t-on dans les champs, comment sont-ils cultivés ? a-t-on soin de les tailler pour le fruit & pour qu'ils ne nuisent point aux terres ?

24. De quelles espèces & qualités sont les fruits, y en a-t-il beaucoup ?

25. A-t-on planté des meuriers blancs, a-t-on soin de leur donner des labours suffisans, de les tailler convenablement; sont-ils d'une bonne espèce, & s'ils ne sont pas tels, prend-on soin de les enter d'une meilleure espèce ?

26. Elevation des vers à soie, réussissent-ils bien ?

27. Y a-t-il beaucoup d'abeilles, prospèrent-elles, comment recueille-t-on le miel & la cire, fait-on mourir les abeilles au lieu de chatrer les ruches, quelle est la forme de ces ruches, & de quoi sont-elles faites ?

28. Les gens de la campagne ont-ils beaucoup de jardinage, les entretiennent-ils bien ?

29. Y a-t-il beaucoup de légumes, quelles en sont les espèces, les qualités & la quantité ?

30. Sème-t-on suffisamment de chanvres & de lin tant d'été que d'hiver, & les cultive-t-on convenablement ?

31. Plate-t-on du safran ?

32. Quelles sont les différentes productions du

canton autres que celles marquées ci-dessus ?

33. Lesquelles de toutes ces productions abondent le plus, quelles sont celles qui paroissent le plus épurer la terre ?

34. Trouve-t-on de la marne & à quelle profondeur, de quelle qualité est-elle ?

35. Y a-t-il des carrières suffisantes dans les cantons, quelle est l'espèce des pierres, à quelle profondeur, comment s'y prend-t-on pour les connoître, coutent-elles cher à exploiter, croit-on qu'on puisse en découvrir à meilleur marché ?

36. Comment sont bâties & couvertes les maisons des habitans de la campagne ?

37. Se trouve-t-il dans le canton des mines de charbon de terre, de la houille ou des terres combustibles ?

38. Y a-t-il beaucoup de bestiaux dans le canton, quelles sont les espèces qui s'y trouvent en plus grand nombre, quelles sont leurs qualités ?

39. Fait-on parquer les vaches & les moutons ?

40. Quelle est la proportion qu'on observe pour le nombre des moutons qu'on peut nourrir, vû les terres que l'on possède ?

41. Laisse-t-on toujours les beliers avec les brebis, ou bien les sépare-t-on une partie de l'année ?

42. Combien chaque mouton & brebi donne-t-il de laine communément dans une année ?

43. Comment dégraisse-t-on la laine, & quel parti en tire-t-on ?

44. Fait-on engraisser les bestiaux au verd ou au sec, quelles en sont les espèces, combien de tems restent-elles à l'engrais ?

45. Y a-t-il assez de fourrage pour le bétail qu'on garde pendant l'hiver, qu'elle proportion observe-t-on à cet égard pour chaque espèce ?

46. Quelles sont les maladies les plus communes à chaque espèce, quels remèdes y apporte-t-on ?

47. Combien paye-t-on tant en hyver qu'en été les journées ordinaires d'hommes, de femmes & d'enfans employés à la culture des terres ?

48. Fait-on recueillir les récoltes à prix d'argent, ou en donnant une portion dans les grains ?

49. Sont-ce les habitans du pays qui font les récoltes

recoltes & tous les autres travaux de campagne, ou a-t-on besoin de journaliers étrangers ?

50. Travaille-t-on dans les Villages & les campagnes à filer beaucoup de chanvre, y file-t-on du lin, de la laine ou du coton, y fait-on de la toile ou des étoffes grossières ?

51. Le pays est-il sujet aux inondations ?

52. Y a-t-il des maladies épidémiques, & de quelle espèce ?

53. La population est-elle augmentée ou diminuée, & pourquoi ?

54. A-t-on fait des défrichemens, depuis quels tems, & peut-on en faire ?

55. Quel est le nombre des Laboureurs, des chevaux, & la totalité des terres arables ?

56. Quelle est la totalité des bois dans le canton & quel est le prix de l'arpent, combien contient-il de cordes, quelle est la longueur du bois cordé ?

57. Quelle est la totalité des prez, celles des paquis, des terrains incultes ?

58. Quel est le prix commun des blés, des foins & des grains ordinaires ?

59. Le canton est-il susceptible de quelque commerce, & de quels secours a-t-il besoin.

60. Quel est en gros l'état présent de l'agriculture dans le canton ?

La rareté des engrais étant un des grands obstacles de l'agriculture, il faut tâcher de s'en procurer par le secours de l'art.

Première méthode.

Faites mettre dans les Etables & les Bergeries six pouces de terre, sur laquelle vous étendrez la litière, au bout de deux mois cette terre est un excellent engrais, enlevez-la & faites-y-en apporter une même quantité.

Seconde méthode.

Faites creuser une fosse carrée à trois pieds de profondeur ou davantage, donnez-lui en longueur 15 ou 20 ou 30 pieds, selon la quantité de paille que vous avez, étendez au fond un lit de paille d'un demi pied de hauteur, sur cette paille un lit de terre de même hauteur, ensuite des lits de paille & de terre entremêlées de la même épaisseur, au bout d'un an cette fosse vous fournira un terreau excellent

excellent & très-abondant , qui, répandu à propos sur les terres, y portera la fertilité.

E N I G M E.

*D*E ma ronde machine on connoit l'avantage,
Ainsi je me tairai sur mon commode usage ;
Mais séparez mon corps en deux pareils morceaux,
Alors mon double nom est fort desagréable :
L'un est le vilain lot de la gent à lambeaux,
L'autre dans sa prison n'a rien moins que d'aimable.
Bon jour, une autre fois je m'expliquerai mieux ;
Je vais passer ma vie en tournant vers les Cieux.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

LES conférences, les Conseils tenus jusqu'à présent sur la guerre à finir ou à continuer, dans le Cabinet du Roi & des autres Souverains qui sont en guerre, paroît avoir différé l'ordre aux Armées d'entamer de sérieuses opérations. Quoique la saison rappellât aux armes depuis plus d'un mois, on ne s'y voyoit à la fin de Mai en d'autres mouvemens qu'en ceux qui préparent à des actions peut-être encore reculées. Mais avant de commencer l'article de ces Armées rapportons succinctement les principaux événemens qui se présentent des divers Pays, des divers Cours, qu'on a coutume de parcourir tous les mois. La France nous en montre peu pour l'intérieur, excepté la Marine sur laquelle

portent

portent les vûes du Ministère & de toute la Nation. On en sent la conséquence, mais un peu tard : les possessions de l'Amérique sont enlevées par ce défaut avec celles de l'Asie ; & quoi qu'on puisse mettre en œuvre dans le tems présent, même avec la Marine d'Espagne, on a sujet de craindre que la supériorité de celle de la Grande-Bretagne ne l'emporte constamment durant cette guerre sur tout ce qui est médité de concert avec la Cour de Madrid, soit en projets d'opposition à la force maritime des Anglois, soit en projets d'attaque ou d'invasion. Voici, pour les affaires de mer, ce que nous montrent en faits particuliers les Ports du Royaume dans les deux mers de l'Europe.

La Frégate du Roi le *Tigre* de 24 canons, dont vingt de 8 livres de bale & quatre de 6, armée à Bourdeaux en course & en marchandise, & commandée par Mr. Fabre, Lieutenant de Frégate, étant partie de ce Port le 10. Janvier dernier, rencontra le 30. à la hauteur du Cap Finisterre un convoi de treize voiles, faisant route pour la *Manche* & escorté par une Frégate Angloise de 38 canons, dont trente de 12 livres de bale & huit de 6. Mr. Fabre essaya d'abord d'éviter cette Frégate d'une force trop supérieure à la sienne. Mais comme elle avoit sur lui l'avantage de la marche, il se détermina au combat, qui devenoit inévitable. L'action dura quatre heures & demie avec la plus grande vivacité & presque toujours à la portée du fusil ou du pistolet. Enfin, après avoir tenté trois fois l'abordage, il l'obligea par son feu continuel & par l'habileté de sa manœuvre, d'abandonner le combat, & les deux Frégates se séparèrent toutes deux

Action en Mer.

deux endommagées dans leurs agrêts, & ayant une partie de leurs mâts à bas.

L'équipage de la Frégate le *Tigre* étoit de 185 hommes, y compris les Moulles. Mr. Fabre a eu dans l'action dix-huit hommes tués, parmi lesquels quatre Officiers des Colonies passagers & quarante blessés, du nombre desquels sont le Capitaine en second & deux Lieutenans. Sa Frégate avoit vingt coups de canon à la flottaison & 28 pouces d'eau dans la cale. Elle a tiré 500 coups de canon & 3000 coups de fusil. La Frégate Angloise étoit fort maltraitée, ayant fait signal d'incommodité aux Bâtimens de son convoi, qu'elle a rejoint avec précipitation, & qui l'ont environnée sur le champ pour lui donner du secours. Mr. Fabre fait le plus grand éloge de la bravoure de ses Officiers & de celle de son équipage.

Le Roi, en considération de l'intelligence & de l'intrépidité que cet Officier a montrées dans cette occasion, lui a accordé le grade de Lieutenant de Vaisseau, & Sa Maj. a ordonné que cette grâce auroit son effet à compter du 30. Janvier dernier, jour du combat, dont on vient de faire le détail.

A *Toulon* on travaille avec plus d'activité que ci-devant à l'armement ordonné par la Cour. Le Vaisseau qui sort de la Fontaine est tout de suite remplacé par un autre; l'*Hyppopotame* l'a été par le *Sagittaire*. Le Vaisseau la *Couronne*, qui sera le second Commandant de l'Escadre & le quatrième des Bâtimens qui la composeront, finit son eau le 16. Avril & alla tout de suite au Port neuf pour continuer son armement : il fut remplacé le même jour : l'embarquement des troupes qui arrivent est ordonné, & tout va d'un train

train à faire juger que l'Escadre doit être actuellement prête à faire voile.

Cette diligence cependant ne répond qu'à peine à l'empressement qu'on a de voir l'ouvrage achevé & l'armement en œuvre, & il tarde aux spectateurs de voir succéder aux préparatifs qui se font dans ce Port & dans les autres du Royaume, des expéditions qui vengent en quelque sorte la Nation de celles que les Anglois font sur elle. Le tems, sans doute, n'en est pas encore venu : on s'occupe des préparatifs & des mesures qui y tendent; on veut en tenter bien-tôt, dit-on, & en faire par des coups assurés. Les prises de part & d'autre se continuent. Le *Serpent* a pris le 17. Avril un Navire Napolitain chargé de vins, de savon, de manne & de toileries, pour le compte des Anglois qui sont à *Gibraltar*. Cette prise valant cent mille livres a été envoyée à *Marseille* où elle est arrivée. Vingt-trois autres prises Angloises ont été faites par les Armateurs François dans l'*Océan* & dans la *Méditerranée* depuis celle-là; on en voit les noms & les charges : quelques-unes ont été rangonnées pour des sommes.

A *Dunkerque* on arme les Bâtimens qui sont en nombre dans ce Port. On a commencé dès le mois d'Avril par deux Prames, six Canonnières & seize Batteaux plats. Les Prames ont chacune 20 canons de 12, 18 & 24 livres de bale : les Canonnières en portent trois de 24 livres, & chaque Batteau plat deux du même calibre; on embarque 400 hommes du Régiment de Matelots Etrangers sur ces Bâtimens. Ce Régiment étoit déjà composé de mille hommes sur la fin d'Avril, bien exercés & bien disciplinés. Dans tous les autres Ports, le travail maritime

tième en construction, en carene, en armemens; se continuë & s'acheve pour ses diverses destinations. Sur la fin de Mars il y avoit à la rade des Dunes une Escadre Angloise de quinze Vaisseaux & de plusieurs autres Navires moindres, qu'on croyoit vouloir faire quelque tentative sur *Calais* ou *Dunkerque*. On se préparoit à la recevoir; mais cette Escadre a disparu. Elle a fait route à l'ouest, & elle est allée croiser sur les Côtes d'Espagne. Une autre occupe constamment les parages de la *Rochelle*, du *Havre* & de *Rochefort*, jamais en moindre nombre que de quinze Vaisseaux de la première grandeur & de plusieurs autres au-dessous. Son Commandant avoit imaginé le moyen de rendre impraticable la sortie de la *Charente* en faisant couler à fond deux Vaisseaux maçonnés; mais Mr. de la Touche de Treville, envoyé dans ces endroits, a non-seulement empêché ce dessein, mais s'étant porté en avant avec trois Vaisseaux de l'Escadre de Mr. d'Aubigny, deux Frégates, deux Brulots, huit Prames & douze Chaloupes canonnières pour observer l'ennemi & lui barrer l'entrée de la *Charente*, il a rempli son objet en se portant à une lieue de l'embouchure.

Les Vaisseaux le *Glorieux* de 74 canons & le *Spinx* de 64, partis de la *Vilaine* le 25. Avril, & les deux seuls des huit qui étoient restés dans cette rivière depuis l'affaire qui les y a fait retirer, sont arrivés heureusement à *Brest* le 29. Pour l'Escadre qui a fait voile de ce Port, il y a du tems, sous les ordres de Mr. de Blenac & dont on étoit en peine, on l'apprend aussi heureusement arrivée au Cap François, & on la croit jointe depuis à celle de la Couronne d'Espagne. Sa route depuis *Brest* étonne les Anglois; car ce
n'est

n'est pas faite d'informations que leur Amiral Rodney l'a laissée échapper. On sçait qu'une de leurs Frégates appelée l'*Aquilon*, détachée de la Côte de France par le Sr. Spry, Chef d'Escadre, étoit allé l'avertir du départ, & étoit arrivée plusieurs jours avant son apparition, devant la *Martinique*. Le *Richmond*, autre Frégate Angloise, dépêchée pour le même effet, avoit aussi précédé l'Escadre de Mr. de Blenac. Enfin les Anglois ne savent par quelle fatalité pour eux Mr. Rodney a manqué une occasion si importante.

Les *Aimables-Roses*, le *Marquis de Marigny*, le *Saint-Antoine* & le *Saint-Pierre*, Navires qui ont transporté le Régiment d'Angoumois à St. Domingue, sont de retour à Bourdeaux : ils étoient partis du Cap le 23. Février. Le *Dragon* & l'*Intrépide*, qui en avoient fait voile le 18, ont relâché au Port-à-Paix. La *Vigilance* est arrivée à Bayonne. La Frégate l'*Oiseau*, Capitaine Moriès, qui revient de Constantinople où elle a conduit le Vaisseau la *Couronne-Ottomane* rendu à la Porte, fait sa quarantaine. D'autres nouvelles de mer sont peu intéressantes. Voici des particularités qui ne le sont guères plus si-non pour l'intérieur.

Le Comte d'Hérouville de Claye s'est rendu en *Flandres*, ainsi qu'on l'a déjà dit, pour y commander le Corps d'Armée qui s'assemble près de Dunkerque : il y a sous lui cinq Lieutenans-Généraux & onze Maréchaux de Camp. Cette Armée est de quarante-cinq mille hommes. Le Maréchal d'Etrées est aussi parti pour l'Armée du Roi sur le *Haut-Rhin*, & on le sçait déjà arrivé à *Cassel*, où il a joint le Prince de Soubise. C'est, comme on l'a aussi rapporté, le Prince
de

de Condé qui a le commandement de l'Armée de Sa Majesté qui agira pendant cette campagne sur le *Bas-Rhin*. Le 27. Avril le Prince Royal & Electoral de Saxe, sous le nom de Comte de Lusace, est aussi parti de Versailles pour se rendre à l'une des deux Armées sur le Rhin. Du reste tout ce qu'il y avoit de troupes & d'Officiers destinés pour l'une & l'autre, sont à présent partis du Royaume pour s'y rendre.

Le Marquis de Cursay, Maréchal de Camp, qui a commandé en Corse, est nommé pour aller défendre l'*Ile de France* en cas d'attaque.

Par une Ordonnance du Roi il est enjoint aux Officiers des troupes, servant ci-devant en *Canada*, de se retirer dans la Province de Touraine pour y jouir d'un traitement que Sa Majesté leur a accordé. Mais le Marquis de Vaudreuil qui étoit Gouverneur du *Canada*, a été conduit à la Bastille.

Une autre Ordonnance venant de l'Amirauté de France, au Siège Général de la Table de Marebre du Palais à Paris, enjoint à tous particuliers qui ont à leur service des Nègres ou Mulâtres de l'un & de l'autre sexe, d'en faire leur déclaration, sous telle peine qu'il appartiendra.

Le Traité d'échange pour la Principauté de *Dombes*, dont on a fait mention dans un de nos précédens Journaux, a été signé à *Versailles* le 28. Mars. Cette Souveraineté est réunie à la Couronne, & va être désormais gouvernée sur le pied des autres Provinces du Royaume.

Les Prélats & les Députés du second Ordre, qui composent l'Assemblée Générale du Clergé de France, s'assemblerent le premier de Mai à Paris chez l'Archevêque de Narbonne pour remettre leurs procurations. Ils tinrent le 4. une
seconde

seconde Assemblée, dans laquelle les Procureurs furent admises. Le 6. l'ouverture solennelle de cette Assemblée se fit dans l'Eglise des Grands Augustins par la Messe du St. Esprit; tous les Députés y communierent, & le Sermon y fut prononcé par l'Evêque de Condom.

A R T I C L E III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

« V Ainqueurs au-dehors, intrigués pour ce
« le dedans (substance de nombre de ce
Lettres venues de Londres) nous voyons tous ce
les jours des Conseils à Saint James, des con- ce
férences entre les Ministres, des envois de ce
Courriers aux Cours alliées, à Lisbonne, d'or- ce
dres portés dans les Ports, & à tous les Ami- ce
raux qui commandent les diverses Escadres ce
qui mouillent dans les mers d'Europe, de ce
l'Amérique & des Indes. Nous voulons en- ce
voyer des renforts au Prince Ferdinand & on ce
les diffère; quelquefois il est question de faire ce
revenir en Angleterre le Corps de troupes qui ce
fait partie de l'Armée de ce Prince : on ce
destine pour le Portugal plusieurs Régimens, ce
qui ont déjà reçu l'ordre de s'embarquer; on ce
met ensuite un délai dans l'exécution de cet ce
ordre, même on le révoque; on ne se fixe sur ce
rien, tout est problématique dans la compli- ce
cation où nous voyons les affaires générales ce
sur lesquelles la Grande-Bretagne influé pour ce
la ce

20 la part qu'elle est contrainte d'y prendre. Paix
 20 heureuse, offerte si généreusement par la
 20 France, pourquoi l'avons-nous si fièrement
 20 rejetée ? Les dispositions de cette Couronne
 20 dans ses Ports ne font-elles pas assez voir
 20 qu'on y projette une tentative contre l'un ou
 20 l'autre de nos trois Royaumes ? Ce qui pour-
 20 roit nous rassurer de ce côté, ce sont les pré-
 20 cautions prises de bloquer les principaux Ports
 20 des François ; il faut être maître de ses pro-
 20 pres Côtes avant d'aller insulter celles d'au-
 20 trui. »

Souleve-
 ment en
 Irlande.

Voilà comme l'on pense & l'on parle à la
 Cour même ; & à l'égard de l'émeute en *Irlande*,
 annoncée seulement comme populaire, page
 374 de notre dernier Journal, elle est bien au-
 trement débitée par des personnes qui l'ont ap-
 préciee dans son fond. Elles la montrent telle
 qu'elle est & qu'elle a été ; car on nous la public
 éteinte à présent. « Nos papiers Anglois (di-
 20 sent ces Messieurs) ont affecté de donner le
 20 soulèvement arrivé en Irlande pour une émeu-
 20 te sans fuite ; mais il en est que les préroga-
 20 tives accordées par nécessité aux Catholiques
 20 d'Irlande *, n'ont pas tellement ébloüi ce
 20 pays, que peu de jours après qu'on y en
 20 reçut la nouvelle, il ne se soit fait des soule-
 20 vemens dans les quatre parties du Royaume,
 20 précisément le jour de Saint Patrice Patron
 20 d'Irlande, dont la Fête s'y célèbre le 17. Mars.
 20 Les instigateurs du soulèvement avoient distri-
 20 bué des Billets la veille pour inviter les mé-
 20 contens à s'assembler, & ils s'assemblerent au
 20 nombre de douze mille dans ces quatre diffé-
 20 rens

* Nous les rapporterons après cet exposé.

rens Cantons : ils y forcèrent quelques mai-
sons de Protestans, & se saisirent des armes
qu'ils y trouverent ; mais ils n'en purent ramas-
ser à beaucoup près ce qu'il en falloit pour
s'armer tous : aussi pendant quelques jours ils
ne firent aucun mouvement. Mais ayant re-
commencé à se montrer en armes le 25, le
Duc d'Halifax, Viceroi d'Irlande, leur a fait
dire de se retirer sous peine d'en courir la pu-
nition dûe à leur rébellion. Ils répondirent
qu'ils n'avoient point d'ordres à recevoir de
lui ; qu'ils ne vouloient pas qu'on fit la
guerre aux Espagnols, leurs amis & leurs frè-
res. Là-dessus le Viceroi a fait marcher des
troupes contre-eux, & la Cour a contremandé
deux Régimens Irlandois qui avoient ordre
pour lors d'être embarqués pour *Lisbonne*. De-
là il est visible que ce soulèvement a eu quel-
que chose de plus sérieux qu'une simple émeu-
te passagère. On y a vû des mesures, des rai-
sons déduites, & la circonstance d'un Vais-
seau longeant la Côte d'Irlande, sur lequel
étoient des Officiers les uns Espagnols, les
autres François. D'ailleurs, un Négociant de
Dungarvon avoit avancé 15000 livres ster-
lings à un des soulevés qui est actuellement
arrêté, & qui faisoit les fonctions de Payeur
Général. Deux autres, qui sont également
arrêtés, ont été trouvés porteurs de commis-
sions de la France, qui donnoient à l'un le
titre de Lieutenant-Colonel & à l'autre celui
d'Adjutant. On a trouvé aussi chez un homme
de condition sur les confins du *Mounster*, une
grande quantité de munitions de guerre, 26
pièces de canon de fonte & des armes pour
120 hommes. Un Gentilhomme, possesseur

de très-grands biens & qualifié de Lord ; paroît
 avoir eu grand part au soulèvement ; il a été
 pris & mis dans la prison de Waterford. Avec
 lui on s'est saisi de plusieurs autres personnes
 de mise, & l'on est encore aujourd'hui à la
 recherche d'autres qui sont dispersés. »

Il est sûr ainsi que ce soulèvement n'étoit rien
 moins qu'une émeute populaire : elle étoit sou-
 tenuë de secours d'argent, conduite & dirigée
 par des Seigneurs de la premiere distinction ;
 comme on l'a appris d'après quelques dépositi-
 ons de ceux dont on instruit le procès : &
 dans un tel événement, on peut croire que les
 ennemis de la Grande-Bretagne, voulant user de
 stratagème pour faciliter leur invasion, ont pra-
 tiqué des intelligences au-dedans, & préparé les
 habitans de l'Irlande, déjà mécontents de la Cour
 de Londres, à les seconder dans leur dessein.
 Mais la Cour a pris le sage parti de ne pas ré-
 pandre l'allarmé ; de crainte que le mal ne fût
 devenu contagieux ; & tout récemment elle a fait
 annoncer dans sa Gazette, par le Ministère « que
 l'émeute excitée depuis peu dans les parties
 méridionales de l'Irlande par une troupe de
 gens appelés *Levellers* (ou *Redresseurs*) est
 entièrement étouffée, par la vigilance & l'a-
 ctivité du Comte d'Halifax ; qu'il paroît que
 le motif de la Religion n'a eu aucune part à
 ces troubles, vû que des personnes de diver-
 ses sectes y ont été également impliquées ;
 qu'il ne paroît pas de même que ces gens
 ayent eu pour principe aucun mécontente-
 ment de la personne du Roi ou du Gouverne-
 ment. »

Cependant le Parlement d'Irlande a chargé un
 Comité de la Chambre des Communes, de
 recher-

rechercher les causes & le progrès du soulèvement arrivé, de pourvoir aux moyens d'en arrêter les suites & d'en prévenir de pareils pour l'avenir. Le Comité a déjà mis hors de cour plusieurs Gentilshommes qu'on supposoit avoir été les instigateurs ou les auteurs de la rébellion, la Cour lui ayant ordonné de n'être pas trop rigide dans ses examens : elle veut qu'on y procède d'une façon plus douce qu'on ne le fit après la défaite du Prétendant en *Ecosse*. Le Comte d'Halifax, qui est de retour à *Londres* de sa Viceroyauté en Irlande, a été accueilli fort gracieusement du Roi, qui lui a témoigné être satisfait de la conduite qu'il a tenuë pendant son séjour dans ce Royaume.

C'est par une Ordonnance que la nécessité des circonstances a fait émaner, que le Roi rend aux Irlandois Catholiques tous les droits de Citoyens dont ils étoient privés pour cause de leur Religion. On veut mettre à profit tous les sujets dans le tems critique où se trouve la Grande-Bretagne. Cette Ordonnance porte en substance ce qui suit.

Les Irlandois de la Religion Catholique-Romaine pourront être à l'avenir employés dans les troupes, & y seront avancés comme les Anglicans. Ils pourront tester en faveur de qui ils voudront, même en faveur des Catholiques; & au cas qu'ils meurent intestats, leurs successions passeront à leurs plus proches parens quoique Catholiques, au lieu que par le passé elles ne pouvoient être recueillies que par des parens Anglicans ou Protestans. Ils auront la liberté de conscience, seulement il ne leur sera point permis de faire publiquement l'exercice de leur Religion, & ils ne seront point admis aux Charges civiles.

Le Roi, pour attirer d'autant plus d'Irlandois à son service, accorde une amnistie à tous ceux qui servent actuellement chez des Puissances étrangères, à condition de revenir dans six mois se ranger sous les Drapeaux de leur Patrie. Il est promis aux Officiers le même grade qu'ils avoient ailleurs & aux Soldats une paye double. Le Viceroi d'Irlande a notifié cette grace aux Evêques Catholiques, & leur a fait entendre qu'il souhaitoit que dans leur Liturgie ils fissent des prieres pour la personne du Roi & pour la prospérité de l'Etat. Ces Prélats ont représenté leurs Rituels, dont le contenu a toujours été conforme à ce que leur demandoit le Viceroi; savoir, que cette pratique s'observoit & s'étoit observée inviolablement par tous les Catholiques soumis à la domination du Roi. Néanmoins ils n'ont pas laissé de rendre des Mandemens pour en recommander encore plus particulièrement l'observation; ce qui a beaucoup plu au Roi. Les Irlandois, traités trop durement par les Rois précédens, se réjoüissent assez de cet événement; ils pouvoient craindre néanmoins que les faveurs qu'on leur accorde ne fussent pas de durée, & qu'il n'y eût que le moment du besoin qui les fait éclore.

*Nouvelles
de mer.*

Entrons en d'autres matières. La France rassemblant à *Dunkerque* & dans les Ports voisins un nombre considérable de Prames & Batteaux plats, destinés avec apparence à recevoir beaucoup de troupes, l'ordre a été envoyé à *Sheerness* d'en faire avancer quelques Vaisseaux de ligne vers l'embouchure de la *Tamise* pour y interdire aux François l'entrée de ce Fleuve. Plusieurs autres Navires de force, chargés de veiller sur les mouvemens de cette Flotille ennemie, se rendent

rendent aussi à différentes stations; & l'on ne cesse dans tous les Ports à préparer pour la mer tous les Vaisseaux de guerre qui s'y trouvent & qui doivent exécuter la partie du plan d'opérations qui regarde l'Europe. Une Flotte dont l'Amiral Hawke aura le Commandement, est destinée à une entreprise qu'on croit regarder la France; d'autres doivent se diriger, & peut-être celle-là même, contre l'Espagne; car Mr. Hawke tient à soi bien des ordres secrets, dont l'un doit être de faire une diversion en faveur des Portugais, & d'occuper tous leurs Ports conjointement avec eux. Mais on s'attend à y trouver plus d'ouvrage, plus d'opposition qu'aux expéditions faites dans l'*Amérique-Septentrionale*, où les conquêtes viennent d'être suivies de la prise des Isles de la *Grenade* & de *Saint Vincent*, toutes deux des *Antilles*, qui ont été soumises au pouvoir de la Grande-Bretagne le 4. Mars, presque sans perte, suivant le rapport que deux Capitaines, Mrs. Wood & Schuldham, dépêchés de la *Martinique*, en ont fait au Bureau du Comte d'Égremont, Secrétaire d'Etat. On a accordé aux habitans de ces Isles des articles de capitulation, tels que ceux de la *Martinique*. Par la même voye de ces deux Capitaines on a aussi l'avis que le Chevalier Douglas va renforcer sous la *Jamaïque*, avec une division de la Flotte de l'Amiral Rodney, l'Escadre du feu Amiral Holmes, que commande maintenant le Chef d'Escadre Forrest; qu'il y transporte deux Bataillons de troupes Angloises & beaucoup de munitions; que Mr. Rodney, dont cinq Vaisseaux achevoient de réduire toutes les Isles Caraïbes, avoit encore quinze Navires de force avec lui;

que dès qu'il auroit été joint par l'Escadre de l'Amiral Pocock , par les Vaisseaux employés à la conquête des Caraïbes, & que lui-même auroit fait la jonction aux Chefs d'Escadre Forrest & Douglas, alors commenceroient ses tentatives contre les possessions des Espagnols dans le Golfe du *Mexique*. Enfin Mr. Rodney veut faire trembler toute l'Amérique. Mais il a laissé échapper la Flotte Françoisise de Brest, commandée par le Marquis de Blenac, qui a passé à la vûe de la Guadeloupe le 12. Mars, d'où ayant détaché une Chaloupe à la *Martinique* pour savoir si cette Isle étoit encore aux François, & ne la voyant pas revenir, il fit force de voiles pour *St. Domingue*. L'Amiral Rodney, qui se trouvoit alors au côté opposé de la *Martinique*, leva l'ancre à l'avis qu'il reçut de l'approche de l'Escadre Françoisise, & cingla pour la joindre, mais en vain. Mr. de Blenac avoit fait assez de diligence pour n'en pas être atteint & risquer un combat contre des forces supérieures. Il réussit ainsi à l'Amiral François d'avoir trompé la vigilance de l'Anglois. On croit conséquemment qu'il a joint actuellement une Escadre Espagnole du côté de *St. Domingue*, & que conjointement les deux Escadres ennemies hazarderont une tentative contre la *Jamaïque* : telle est du moins l'appréhension qu'on en prend à *Londres*.

Les Lettres de France du 2. Mai annoncent bien aux Anglois un embarquement assez considérable qui va se faire à *Brest* & à *Auray*, où les troupes sont déjà rassemblées : mais la destination de l'Escadre qui doit transporter ces troupes ne se trouve point dans ces Lettres. C'est à *Bourdeaux*, comme on l'apprend, que s'embarquera une bonne partie du Corps que la France compte

compte de faire passer en Espagne en se joignant aux troupes qui sont à Bayonne pour camper ensemble sous cette Place, jusqu'à ce qu'elles reçoivent d'autres ordres de leur Cour.

De ce narré descendant aux prises en mer, voici comment nous les donnent les Papiers publics de Londres. La Frégate du Roi le *Richmond* enleva le 3. Mars un Vaisseau de régiment Espagnol, revenant de la Havane à Teneriffe; on n'en marque ni la cargaison ni où il a été amené, ce qui fait douter de cette capture. La *Flore*, Armateur de Marseille de 26 canons & de 250 hommes, fut amené le 17. à Gibraltar par un Vaisseau de guerre. Le 18. la Frégate l'*Eole* amena à Portsmouth le *Maloin*, Armateur de St. Malo de 12 canons & 84 hommes, & un autre Armateur du même Port de 8 canons & 32 hommes, ainsi qu'un Armateur de la Virginie, dont le *Maloin* s'étoit emparé. Le *Samson*, Armateur de Corck, a amené aussi à Portsmouth la *Jalousie*, Bâtiment François chargé de savon, d'huile & de balots de foyé. Le Vaisseau du Roi le *Burford* a amené à Plymouth l'*Ignis*, Vaisseau Espagnol de 250 tonneaux, chargé de sucre, de café & d'indigo. Le *Neptune* & un autre Navire marchand, allant de Londres à la Jamaïque, ont enlevé un Vaisseau Espagnol qui avoit à bord 25.000 dollars en espèces, des marchandises pour 5000 livres sterling, & l'ont conduit à la Jamaïque. Les Frégates l'*Eole* & la *Brillante* ont amené à Plymouth la *Mignone*, Armateur de Bayonne de dix canons & de 64 hommes, qui avoit à bord 3000 livres sterling de rançon pour le *Page*, Bâtiment venant de la Virginie, dont cet Armateur s'étoit emparé. La Chaloupe la *Guêpe* a amené à Falmouth le *Jeune Trompe*.

Prises faites sur les François & sur les Espagnols.

Trompe, chargé de marchandises en bales, allant de Morlaix à Bilbao ; & depuis le premier Avril jusqu'à la fin de ce mois on met encore huit Vaisseaux François , tant Corsaires que Marchands, au nombre des prises faites sur eux, dont le principal, dit-on, est estimé 8000 livres sterlings, & l'on doit en avoir repris encore six sur ces ennemis. Mais on ne nomme ni les uns ni les autres. On marque encore dans les Papiers de Londres, que les Espagnols ont abandonné aux Anglois, dans le même espace de tems, cinq de leurs Vaisseaux, entre lesquels il y en auroit un chargé de 30000 piastres, de cuirs, de bois de teinture &c.

De l'*Asie* on n'a d'autres nouvelles si-non que l'Amiral Cornish se dispose à l'attaque des Isles *Maurice & Bourbon*. Il s'étoit déjà rendu devant la dernière, mais n'y ayant pas trouvé le renfort qui devoit l'y devancer, il s'est retiré au Cap de *Bonne-Espérance* : faut donc à y retourner.

La Cour a fait déclarer par ses Ministres à celles de Russie & de Dannemarck, qu'elle employeroit très-volontiers ses bons offices pour concilier les diverses prétentions de ces deux dernières touchant le *Holstein*; sa médiation paroît être admise, & le différend être sur le point de se terminer à la satisfaction du Roi, qui se porte à ce que les Puissances du Nord ne se brouillent pas dans un tems où il est de son intérêt, qu'elles demeurent au-contraire bien unies, afin de procéder à une quadruple alliance entre la Grande-Bretagne, la Russie, la Suede & la Prusse, qui seroit une suite du Traité de paix & d'alliance entre le Czar & le Roi de Prusse, qu'on nous assure présentement conclu & signé. Le Parlement d'Angleterre ne fait rien d'essentiel.

Il attend après ce qui se passe dans le Nord quant à ce Traité, & il semble que les Communes ne remettront sur le tapis l'affaire du subside qu'après que les négociations de la Cour sur ce grand article seront terminées, & qu'elles lui auront été communiquées, afin de diminuer ou d'augmenter proportionnellement les charges publiques. Les Conseils roulent sur l'objet du Traité en question, & aussi sur les affaires du Portugal, d'où l'on apprend la retraite des Ambassadeurs d'Espagne & de France; que les troupes d'Espagne sont sur les frontières de ce Royaume prêtes à y entrer; que les Portugais n'en sont éloignés que de deux lieues, & que le Roi Très-Fidèle fait solliciter Mylord Tirawley qui est à Lisbonne, de demander au Roi le prompt secours en troupes qui lui est promis pour le soutenir. On se détermine en conséquence. Le Régiment de Burgoyne Cavalerie, s'embarque pour le Portugal, & il va y passer des troupes d'Irlande & de Belleisle; & s'il le faut il y passera encore un Corps de 12 mille hommes d'Infanterie, dont huit Bataillons seront tirés de l'Armée alliée sur le Rhin, où ils seront remplacés par un Corps de Prussiens, & celui-ci le fera par un Corps de troupes Russiennes engagé à la solde de la Grande-Bretagne. Telle doit être la dernière des décisions de la Cour. Un peu plus tard, & l'on verra si l'effet aura réalisé cette décision. Cependant la déclaration de guerre de l'Espagne au Portugal n'est pas encore rendue publique, aussi les fonds publics se soutiennent en Angleterre, à quoi des Puissances neutres donnent bon sujet par l'argent que leurs sujets continuent d'y verser.

Le Roi a nommé Général-Major dans ses troupes

troupes Electorales d'Hanovre, le Prince de Mecklembourg, frere de la Reine.

A ce que nous avons rapporté le mois passé des Provinces-Unies, & des Pays-Bas Autrichiens & François, il n'y a rien à ajouter ce mois-ci. Tout y est dans une tranquillité parfaite, excepté dans la Flandres Françoisé où les troupes font des mouvemens pour se rassembler, & exécuter les ordres dont leur Cour chargera le Comte d'Hérouville qui les commande.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, en PORTUGAL & en ITALIE, depuis le mois dernier.

A Près ce qu'on a rapporté le mois passé des dispositions de la Cour d'Espagne, qui subsistent telles qu'on les a montrées, après l'emplacement qu'ont pris ses deux Corps d'Armée vers le Portugal, il n'en peut arriver que des opérations d'une campagne très-sérieuse. Mais ces opérations sont jusques-ici encore suspendues par l'indécision du Roi de Portugal. Il veut demeurer neutre, cependant continuer à recevoir dans ses Ports les Navires Britanniques, & favoriser conséquemment les Anglois pour lesquels il montre toujours un grand panchant. Le Roi au contraire, agréant sa neutralité, voudroit que les Ports du Portugal fussent en dépôt entre ses mains. Le refus fait de ce parti, il n'en peut donc

donc arriver que du defastre pour la Cour de Lisbonne. Elle le sent, aussi demande-t-elle les Anglois pour la soutenir; & dans cette circonstance le Roi est décidé de faire revivre les prétentions qu'il a sur le Portugal; prétentions néanmoins auxquelles il auroit renoncé si Sa Maj. Portugaise avoit consenti aux propositions qui lui ont été faites. Ainsi la rupture est d'autant plus certaine, qu'outre la non-acceptation de ce qu'a proposé Sa Maj. Très-Fidèle; le Roi a rejeté une médiation qu'elle offroit pour assoupir la guerre ouverte entre lui & le Roi d'Angleterre. De-là les ordres donnés au Ministre de Sa Maj. à Lisbonne, d'en sortir sans prendre congé, & à ses troupes d'entrer dans le Portugal; & s'il s'ensuit peut-être un Traité, il y a apparence que les deux Rois ne le feront qu'à la tête de leurs Armées: car tandis que celle d'Espagne s'avance sur le Portugal, les troupes Portugaises, qui ne font pas 30 mille hommes en tout, font la moitié du chemin pour résister à l'invasion en attendant le secours des Anglois qui leur est promis. Mais quand même ces amis du Portugal arriveroient au nombre de 12 ou 14000 hommes, comme il le leur est promis, l'Armée Espagnole seroit toujours fort en état de faire face aux deux parties, les forces de la Monarchie tant de terre que de mer étant portées à présent à un état capable de remplir bien des objets. La Cavalerie a été augmentée de 27 Escadrons & l'Infanterie à proportion, sans compter les Milices qui resteront pour la garde des Places. Nonobstant tout ce qu'on dit, les troupes du Roi n'étoient pas encore entrées le 24. Avril dans le Portugal; le Public paroît étonné de cette lenteur, & y croit remarquer du

ministère.

miffère. Cependant elles avoient paffé l'*Efla* pour s'y avancer, & l'on publioit dans l'Armée que le 26. elles camperoient fous le canon de *Zamora*, & qu'elles alloient attaquer *Miranda* & *Almeyda*, que les Portugais fortifient avec activité.

Quant au fiège de *Gibraltar*, s'il a été bien réfolu, il paroît bien différé à préfent : on n'en parle prefque plus à la Cour ; les grandes forces des Anglois vers cette Place occuperoient trop long-tems celles du Roi qui fe porteroient à cette entreprife ; & la perte d'un combat dans la conjoncture des affaires préfentes avec l'Angleterre & le Portugal, retarderoit l'occupation méditée de ce Royaume, ancienne prétention de l'Efpaagne, & d'autres opérations méditées par mer comme par terre. Des Officiers Ingénieurs & beaucoup d'autres attachés à l'artillerie, font arrivés depuis le mois d'Avril de la France à *Madrid*, pour employer leurs talens dans ces opérations. Comme tout remuë & agit dans les Ports, dans les Fonderies, que les Vaiffeaux du Roi en nombre font armés, & que tout eft en mouvement pour commencer la guerre avec efficace, on faura bientôt fi elle aura bébuté par quelques fièges. En attendant le Roi, qui a donné des Lettres de marque pour courre-fus aux Anglois, a remis aux Armateurs le cinquième des priifes qu'ils étoient obligés de donner au Tréfor-Royal & le huitième à l'Amitauté : il ne les a fomis qu'à payer les droits impofés fur les marchandifes étrangères qu'on apporte du dehors dans le Royaume ; ce qui donne de l'encouragement à ces Armateurs. Ils ont déjà fait plufieurs captures Angloifes : trois d'entre eux, Armateurs de Taiffe, ont pris entre-autres

& conduit à *Centa*, un gros Navire Anglois chargé de divers attirails de guerre destinés pour *Gibraltar*. Deux petites Barques se sont aussi emparées d'une Frégate Angloise de huit canons, percée pour 20, qui alloit également porter des vivres & des munitions à *Gibraltar* : on estime cette dernière prise à 50 mille piastres. Le Corsaire Espagnol le *Joseph* a conduit le 6. Avril à *Bilbao* la Balandre Angloise le *Cheval-Marin* de 60 tonneaux, qu'il a prise allant de *Portsmouth* à l'Isle de *Madere* ; l'on compte depuis ce jour jusqu'à la fin du même mois, cinq autres captures Angloises faites en différens endroits ; & de plus un Vaisseau, qui venoit de la *Nouvelle-Yorck* ayant relâché dans la rivière de *Seville*, a été arrêté à *Saint Luc de Barrameda*. Il y a deux Galliottes du Roi qui croisent dans le Détroit, & qui viennent d'être jointes par trois Bâtimens armés sortis du Port de *Carthagene* : elles informent par des Esquifs de ce qui se passe dans la Baye de *Gibraltar*, & en dernier lieu, que l'Amiral Anglois *Saunders* qui s'en étoit éloigné, y est revenu avec deux Vaisseaux de 90 canons, dix de 60, trois Frégates, quatre Bombardes & trois Brulots, n'ayant laissé que six Vaisseaux & quelques Frégates pour croiser depuis le Cap *Sainte Marie* jusques au Cap *Vincent*.

Toutes mesures de précaution étant nécessaires dans les circonstances, la Fabrique des voiles & la Corderie qui étoient à *Sala*, ont été transportées au *Ferrol* pour plus grande sûreté & commodité ; & le Roi a envoyé ordre à tous les Gallions, Vaisseaux de guerre & autres Bâtimens qui sont dans les Colonies Espagnoles, de ne point revenir en Europe. Par

Par une Déclaration de Sa Majesté en date du 8. Avril on a relâché tous les Vaisseaux Anglois, dont ses Sujets s'étoient emparés avant le 4. Janvier, jour de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne. La totalité de leurs cargaisons est renduë soit en argent, soit en marchandises, avec déduction toutefois des fraix d'entretien de ces Vaisseaux, ainsi que de leurs effets & de leurs équipages. « Acte, *comme le porte la Déclaration*, qui n'est point en représailles de celui des Anglois, qui, ayant relâché dix ou douze Vaisseaux Espagnols détenus dans leurs Ports, ont agi par intérêt; puisque ces Vaisseaux & leurs cargaisons étoient assurés par les Anglois eux-mêmes; puisque le nombre en étoit inférieur à celui des Bâtimens Anglois arrêtés dans les Ports de l'Espagne. Mais il est le fruit de la grandeur d'ame de Sa Majesté & de sa religion du serment; ayant promis dans sa Déclaration de guerre, que si les Vaisseaux des Espagnols étoient restitués, elle restitueroit à son tour ceux des Anglois. »

Le Comte de Rosenberg; Ministre Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales, ayant reçu un Courier de Vienne avec la nouvelle de l'heureux accouchement de l'Archiduchesse Infante d'une Princesse, ce Ministre en donna part au Roi, qui témoigna avec les expressions les plus affectueuses; la joye que lui causoit cet événement.

L'Ambassadeur de Portugal; pour cause ou prétexte d'indisposition étoit encore à *Madrid* dans les derniers jours d'Avril.

PORTUGAL.

P O R T U G A L.

Pour ne pas vouloir se départir d'une pleine neutralité, ni rompre ses Traités avec l'Angleterre, ce Royaume va souffrir du ressentiment de l'Espagne les horreurs d'une guerre que son Souverain a tâché par toutes sortes d'argumens & de moyens de prévenir & d'éviter. Ses forces, quoique peu comparables à celles de son ennemi naissant, vont être employées pour lui faire opposition ; & par le secours en hommes, en Vaisseaux ; en artillerie ; en munitions, que l'Angleterre va lui fournir ; on compte si-non d'é luder les foudres de Castille ; du moins de lutter courageusement contre-elles. Tout est mis en mouvement & en œuvre pour cet effet, rien n'est oublié quant aux préparatifs de guerre : on y travaille tant à Lisbonne ; que dans toutes les Provinces avec une chaleur extraordinaire, surtout depuis un Mémoire présenté le 16. Mars au Ministère par l'Ambassadeur d'Espagne, qui y demandoit si le Roi romproit ou ne romproit pas ses engagements avec l'Angleterre. Quatre jours seulement étant donnés par ce Mémoire pour y avoir réponse, le Roi la fit le 20. Sa Majesté y déclara « Qu'elle souhaitoit que sa neutralité observée & ses liaisons avec les Couronnes d'Espagne, de France & de la Grande-Bretagne pussent la mettre en état de proposer par sa médiation le renouïement des conférences rompues à Londres en dernier lieu, afin de travailler solidement pour arrêter, s'il étoit possible, l'effusion du sang humain ; que la Couronne de Portugal ayant d'anciennes alliances avec la Cour de Londres, que l'Angleterre

» terre n'avoit nullement enfreintes , elle n'a
 » pouvoit aussi de son côté s'en départir ; qu'é-
 » tant père de son peuple , elle ne se verroit
 » qu'avec le plus grand regret engagée dans une
 » guerre offensive, après les malheurs que le
 » Portugal a essuyés par la longue maladie du
 » feu Roi, par les terribles effets du tremble-
 » ment de terre en 1755, & par l'horrible con-
 » spiration de 1758. »

Sur cette réponse l'Ambassadeur d'Espagne
 présenta le premier Avril un second Mémoire,
 dans lequel étoient déduits des motifs pour enga-
 ger le Roi à changer de système ; & le 5. Sa Ma-
 jesté lui fit remettre sa réponse définitive , où
 sont relevés les objections & les raisonnemens
 allégués par la Cour de Madrid. Elle finit par
 dire , « Que le Roi ne renoncera pas à ses en-
 » gagemens avec l'Angleterre, & qu'il se servira
 » des moyens que Dieu lui a mis en mains
 » pour la défense de sa Couronne & de ses peu-
 » ples. »

Depuis lors les préparatifs de guerre , déjà
 commencés dès le mois de Mars, sont allés en
 augmentant, & les Ambassadeurs d'Espagne &
 de France se sont retirés de Lisbonne sans pren-
 dre congé. Ordre ensuite de marcher à tous les
 Régimens qui étoient dans les diverses Provin-
 ces du Royaume, exceptés ceux de la Province
 d'*Estramadoure* : ils ont défilé la plupart vers
Abrantes, où on leur avoit tracé un Camp,
 qu'on fortifie : ils y sont actuellement rendus
 avec ce qu'il y avoit de troupes dans Lisbonne.
 Deux Régimens d'Infanterie de l'*Algarve* ont
 marché vers l'*Alemtejo*, & ceux de cette dernière
 Province au nombre de huit, de deux de Cava-
 lerie & de deux de Dragons, y cantonnent pour
 être

être prêts à s'assembler au premier avis dans un Camp près d'*Estremos*. La Cour a jugé convenable de rassembler ses forces dans ces deux parties. Il ne reste qu'un seul Régiment d'Infanterie à *Almeida* & un Bataillon d'artillerie dans l'*Algarve*. Les Milices font les gardes ordinaires, tant dans Lisbonne que dans toutes les autres Villes. Mais voici tout l'Etat Militaire du Royaume à opposer à l'ennemi, 20 Régimens d'Infanterie à 900 hommes chacun, 1 à nommer de 1200, un Régiment d'Artillerie de 1200, un de 1440, un Bataillon de 600, six Régimens de Cavalerie, faisant 2880 hommes, quatre de Dragons portant 1920, deux de Marine 1200, & en tout 29640 hommes. Les forces de mer consistent en huit Vaisseaux de ligne dont deux de 74 canons, & deux de 64. L'Amiral Don Juan da bem Posta en a le commandement. Cette Flotte qui a mis à la voile est allé prendre fond à la Baye de *St. Joseph* où elle attendra ses derniers ordres.

Le Comte Baron est nommé Maréchal & Commandant de l'Armée, Don Rodrigue de Haronha Général d'Infanterie, Joseph Bernardo da Cunha Général d'Artillerie. Le Roi a fait d'ailleurs la promotion d'un Lieutenant-Général, de douze Généraux-Majors & de plusieurs Brigadiers & Colonels. Ceux des Généraux désignés pour l'Armée, sont les Marquis de Marialva, d'Anjega, de Meranda, de Mendoga, de Beça & de Leyte-Pereira. Ce sera le Général Anglois Townshend, qui a commandé à *Quebec* après la mort du Général Wolff, & non le Lord Tirawley, qui aura dans le Portugal le commandement des troupes Angloises, qui doivent y arriver : il y vient avec le Brigadier-Général Bur-

goyne & divers autres Officiers de marque & de génie. Mylord Tirawley & nombre d'autres Officiers Anglois qui sont déjà à Lisbonne, doivent combattre sous les Drapeaux Portugais en qualité de Volontaires. Le fils de ce Seigneur s'est rendu entre *Baja* & *Villa-Vehla*, & il y a tracé un nouveau Camp, où le Roi doit se rendre.

On leve dans tout le Royaume le plus de monde qu'il est possible d'en avoir pour augmenter encore l'Armée de quelques milliers d'hommes ; & par une Ordonnance du Roi, tout Portugais qui a trois chevaux est obligé d'en vendre un à Sa Majesté. Afin que cette Ordonnance soit moins opposée au faste des Grands, il leur est défendu de faire atteler plus de deux chevaux à leurs carrosses : on n'en excepte que la Famille Royale & les Prélats.

Voilà ce que nous présente le Royaume de Portugal, qui tâchoit par une neutralité demandée de demeurer tranquille, mais que la fatalité de la rupture entre l'Espagne & l'Angleterre va entraîner dans les malheurs de la guerre.

Quelques jours avant leur retraite de *Lisbonne*, les Ministres d'Espagne & de France ont fait au Roi une représentation pour l'engager à accéder à leur alliance. On pourra la rapporter un autre mois.

I T A L I E.

Quoique l'Italie n'ait rien jusqu'à présent qui y annonce des troubles à venir de la guerre qui s'étend : la partie qu'en occupent les Infants d'Espagne ne s'en croit pas moins devoir tenir en garde dans les circonstances où sont les Anglois vis-à-vis des Espagnols. Des traits déplacés de quelques Capitaines de Frégates Angloises, quoique réprimés par leurs Amiraux après des plaintes portées, marquent toujours un fond
de

de haine & d'indisposition de cette Nation entreprenante contre ce qui touche au sang des ennemis qu'elle se suscite elle-même par son ambition & son orgueil. Si d'autres Etats de cette Région n'ont pas à se plaindre de ses échappées, ceux des Deux-Sicules ne sont pas comptés dans le nombre. A la faveur de la neutralité que ce Royaume veut garder, tout ce qui peut être d'utilité & de service contre ses ennemis mêmes, lui est accordé dans le pays & dans les Ports de Sa Maj. Sicilienne : elle y charge, sous toutes les permissions, des denrées, des vins, & ce qu'elle trouve être de besoin pour ses Escadres dans la Méditerranée & pour Gibraltar. Tant de condescendance feroit croire que les Anglois, charmés de la neutralité qu'on observe à leur égard, ils ne demanderoient pas mieux que d'en user de même; cependant des apparences d'hostilité de leur part les décele du côté du contraire : ils ont pris deux Vaisseaux Napolitains à leur retour d'Amérique, sous prétexte qu'ils étoient chargés pour les François ou pour les Espagnols. A la vérité on compte sur la restitution de ces Navires; mais elle devoit déjà être faite étant répétée par le Gouvernement : ils ont fait des insultes à quelques-uns des Forts du Royaume dans le passage de leurs Bâtimens, & entre autres une de leurs Frégates s'est avisée, étant dans les premiers jours d'Avril à la vûe du Cap Passaro, de tirer six coups de canon contre la Forteresse & autant le jour suivant. On a appris toutefois que le Capitaine de cette Frégate en a été reprimandé par l'Amiral de l'Escadre Britannique, mais c'est tout ce qui en est ensuivi. De là malgré l'espérance de demeurer en paix avec l'Angleterre, on se sent à Naples dans l'obligation

tion de pourvoir, comme on le fait, à la sûreté des Côtes, en fortifiant & en armant les Châteaux qui les gardent : aussi tous les jours on fond de nouveaux canons dans la Fonderie Royale, & à tout hazard l'on se prépare à la plus vigoureuse défense : on remplit toutes les Forteressees maritimes de provisions de guerre & de bouche : on radoubé ou l'on construit nombre de Vaisseaux de ligne sur les Chantiers Royaux ; & les Matelots qui dans ce tems ont accoutumé d'aller à la pêche du Corail sur les Côtes de Sardaigne, ont l'ordre de se tenir chez eux. Toutes les troupes sont tenuës sur un bon pied & prêtes à recevoir quelques ordres de la Cour. En un mot, la Cour sans se regarder comme en guerre, s'occupe sans relâche du soin de se mettre dans un état tel que si elle devoit y entrer bientôt.

Le tonnerre est tombé sur la fin de Mars en divers endroits de la Ville de Naples, entre-autes sur l'Eglise des grands Carmes dont il a tué quatre Religieux & blessé dix-huit. Toute la Ville s'est mise en prieres. Trois autres coups ont suivi le premier, mais qui n'ont pas fait, à beaucoup près, autant de mal.

La Cour de *Turin*, étudiant à se conserver l'amitié de celles de France, d'Espagne, de Naples & d'Angleterre, ne présente d'elle-même dans ce tems qu'une situation de tranquillité, en tenant néanmoins ses forces dans un bon état & complettes, jusqu'à ce qu'elle voye si de la tournure des affaires présentes quant à la guerre, il n'y aura rien qui mettra son attention en activité.

La République de *Genes* paroît avoir éloigné ce qu'elle appréhendoit pour son Port de *Savone* & pour ceux de la *Corse*, dont l'occupation lui étoit

Étoit demandée pour des troupes Espagnoles. Ce qui a été publié à ce sujet tombe à présent. Les Genoïs sont rassurés ; & en même-tems ils ont la satisfaction de voir leur parti en *Corse* continuer à prendre le dessus sur les soulevés. Le 22. Mars six cens de ces soulevés, aux ordres de Paoli, y ont été défaits sous *Vivario* par le Colonel Genoïs de Matra. Un de leurs Chefs, nommé Odoardo Ciavaldini, a été tué dans le combat. Un autre appellé Nicodemo y a reçu des blessures mortelles ; Costa & Tavagna, encore deux des Chefs rebelles, y ont été faits prisonniers. Il y a eu dans ce combat beaucoup de sang répandu de part & d'autre, par la vigoureuse défense de ces Chefs. Après l'action Mr. de Matra est entré triomphant dans *Vivario*, y a pris deux Otages de considération, & s'est porté vers *Corti* par *Vezano* à la tête des troupes de la République. Le coup de Mr. de Matra commence à établir l'ascendant des Genoïs sur les mécontents de la *Corse* : s'il s'ensuit d'autres, comme il y en a apparence, on compte de voir enfin le parti tomber de ces derniers, & si l'on peut l'avancer, la tranquillité se rétablir une fois dans cette Isle troublée depuis plus de 30 ans. On se flatte conséquemment à *Genes*, que les différends de la République avec le St. Siège vont être terminés, puisque ce sont les rebelles qui les lui ont attirés, à cause de l'Evêque de Segny, Visiteur Apostolique, envoyé par le Souverain Pontife dans leur Isle, ainsi qu'on doit l'avoir remarqué par ce que nous en avons dit dans nos précédens Journaux.

Ni *Rome*, ni les autres Cours d'*Italie* ne présentent rien de fort intéressant pour l'étranger. Une forte secousse de tremblement de terre que

la *Toscane* & le *Bolonois* ont essuyée le 14. Avril; & une autre encore plus forte le lendemain, y ont allarmé tous les habitans, qui s'étant enfuis à la campagne s'y sont fixés pêle-mêle sous des tentes pendant plusieurs jours, n'osant retourner à leurs demeures, tant ces secousses leur ont imprimé de frayeur. On n'apprend pas cependant qu'elles ayent causé de grands dommages ni qu'aucune personne en ait eu de malheur.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

POUR les momens que nous avons du présent mois de Juin à marquer ce qui se passe aux diverses Armées qui s'occupent à ouvrir la campagne en *Silésie*, en *Saxe* & sur le *Haut & Bas-Rhin*, nous n'y voyons qu'une suite de ces mesures de guerre prises en tout genre & de toutes parts pour la commencer avec vigueur; & nuls événemens, si ce n'est quelques uns de la petite guerre, qui préparent le théâtre aux scènes sanglantes. En *Silésie*, où la plus grande force des Armées Autrichienne & Prussienne est arrivée & rassemblée, tout s'ébranle & annonce ces funestes effets pour l'humanité de la desunion des Princes. La *Saxe*, la *Westphalie* en proie depuis six années à leurs armes, restent dans l'état de calamités & d'horreurs où ces armes les ont plongées : mais la *Pomeranie* en est tirée par le changement de système du nouvel Empereur des Russes. La *Russie* reconciliée
avec

avec la Prusse, la Suede a enfilé la même route; son armistice avec cette dernière Puissance, & une convention pour la liberté du commerce & de la navigation de leurs Sujets, ont été signés le 7. Avril pour deux mois à *Ribnitz*, dans le *Mecklembourg*, par des Plénipotentiaires nommés de part & d'autre; & le tout a été ratifié le même jour par les Généraux en chef des deux Armées, au nom de leurs Maîtres. Lorsque paroitra le Traité de paix en forme conçu entre le Czar & le Roi de Prusse, il est probable que celui du Roi de Suede avec le même Prince suivra d'aussi près qu'a suivi sa suspension d'armes. Ainsi, plus de faits guerriers dans ces parties reculées à remarquer pour cette septième campagne, à moins du système bouleversé du Czar, qui est présentement reçu par la Suede, comme il l'a été avec tout contentement par la Prusse. Mais en attendant les opérations de ces masses de combattans qui s'approchent derechef pour s'entredétruire à la gloire de leurs Souverains, voici ce qui y prépare.

Quoique nombre de Régimens Autrichiens se soient rendus de la *Saxe* en *Silesie*, l'Armée de l'Impératrice-Reine qui y reste unie à celle de l'Empire, sera encore bien nombreuse & passera les 40 mille hommes. Le Maréchal Comte de Serbelloni, qui a remis le Commandement de la dernière au Comte de Maguire, Général d'Infanterie, s'est mis à la tête de la première, & il a établi son Quartier-Général à *Saalfeld*, petite Ville de la *Saxe Electorale*, pour y demeurer jusqu'à ce que les circonstances le détermine a le porter plus avant; mais quoi qu'à la tête d'un autre Corps, Mr. de Serbelloni reste néanmoins toujours Commandant en chef des troupes de l'Em-

*Armées en
Saxe & en
Silesie.*

l'Empire. Cependant l'Armée est en mouvement & en marche; celle de l'Empire qui l'est également, s'est ralliée à *Zwickau*, a poussé jusqu'à *Chemnitz*, où a été établi son Quartier-Général, & sa première colonne est arrivée le 4. Mai dans les environs d'*Augustusbourg*, la seconde dans ceux de *Burgstadel*: Marche que les Prussiens ont tenté de troubler, mais en vain, tant les mesures étoient bien prises pour leur faire opposition par-tout: les escarmouches n'ont cependant pas manqué, & peu de jours se passent sans qu'on n'en remarque quelques-unes dans ces quartiers & en *Silésie*. Le Général *Luzinski* reste avec son Corps dans les environs de *Zeitz* pour couvrir la Thuringe & le Voigtland, aussi-bien que le flanc gauche de l'Armée. Ce mouvement a été résolu après que le Corps des Prussiens du Général *Plathen* eut abandonné les environs de *Leypsig* pour aller en *Silésie*, & que leur Directoire militaire avec les Commissaires fut transporté de cette Ville à *Torgau*, où il paroît vouloir se fixer de nouveau pendant l'Été. Il faudra que le Prince *Henri* de Prusse exerce à la continuë ses talens en *Saxe* par la disparité de ses forces, puisqu'étant joint dans son Camp de *Meissen* par quelques Régimens qui lui viennent du *Mecklembourg*, il n'aura guères que 30 mille hommes, dont il sera obligé d'en détacher vers la *Basse-Lusace* pour y maintenir une libre communication entre lui & le Roi son frère.

Pour la *Silésie*, tout annonce que les plus grands coups s'y porteront cette campagne. Plus de cent mille hommes composant l'Armée Impériale & Royale Autrichienne y seront aux prises avec celle du Roi de Prusse, qui doit y être
d'une

d'une force à peu près égale, par tout ce que ce Prince a fait marcher de la *Saxe*, de la *Pomeranie*, des garnisons de *Breslau*, de *Grand-Glogau* & d'autres endroits dans ce Pays, cause fondamentale de la présente guerre, comme il l'a été de la précédente. Le Maréchal Comte de Daun y est depuis le 10. de Mai à la tête de l'Armée de son auguste Souveraine. Il l'a trouvée dans le meilleur état possible, des soins & de l'activité du Général de Laudohn, qui avoit encore pour lors son centre à *Waldenbourg*. Les Bataillons qui étoient en réserve dans la *Bohème* l'ont jointe avec ce qu'on en a fait marcher de la *Saxe*; & les Bannalistes venus de leur pays s'y retrouvent également. Le Roi de Prusse étoit encore le 9. Mai à *Breslau*, mais ses troupes par tout en mouvemens avec des ordres momentanés, sans qu'aucun de ses Généraux parussent être bien instruits de ses desseins. Quoiqu'il en soit, son génie également fécond & rapide, trouvera constamment en opposite la prudence du Maréchal Autrichien & l'activité du Général qui lui a porté jusques-ici des coups si sensibles. Presque toute l'Armée de Sa Maj. Prussienne se rassemble sous *Streela* : son Général Werner campe dans les environs de *Grotkass*, le Général de Schmettau près de *Grand-Glogau*, l'un & l'autre pour tâcher de couvrir tant la Haute que la Basse *Silesie*, & assurer les communications du Camp de *Streela* avec la *Saxe*. Les troupes qui sont à leurs ordres & celles que commandent les autres Généraux Prussiens, levent de fortes contributions dans les campagnes & avec leur rigueur ordinaire. L'infortuné Laboureur, forcé de leur livrer ses chevaux, se trouve dans l'impuissance d'ensemencer les terres dont il attendoit

doit sa nourriture. La *Silésie*, d'ailleurs désolée; même dépeuplée par les campagnes précédentes, que n'aura-t-elle pas à souffrir encore dans celle-ci de deux cens mille combattans qui s'apprentent à y commettre les ravages que la guerre autorise ? Le *Mecklembourg*, quoiqu'on en ait dit, n'est pas encore exempt des hostilités de la Prusse, le Colonel Belling qui s'y maintient avec quelques Bataillons, n'y fait point de quartier sur les recrues & sur 50 mille écus qu'il veut encore du Duché de *Schwerin*, sous peine d'exécution militaire.

Les prisonniers Officiers de guerre de part & d'autre, relâchés sur leur parole d'honneur, sont rappelés & cités de se retrouver à *Magdebourg* dans un court tems. Le Roi de Prusse ayant commencé ce rappel, l'Impératrice-Reine par représailles en a fait de même envers tous les Officiers Prussiens ses prisonniers de quelque grade qu'ils soient, par une Ordonnance datée de *Vienne* le 21. Avril dernier, & qui les cite à se rendre sans différer & dans le terme de huit semaines, en le prenant de cette date, dans les lieux qui leur ont été assignés ci-devant pour leur détention, afin d'y rester jusqu'à ce qu'ils soient échangés ; à moins que le lieu où ils pourroient se trouver, ne les empêchât par son éloignement de s'y représenter au tems limité, ou pour cause de maladie dangereuse.

Armées du Rhin. Sur le Haut & sur le Bas *Rhin* les deux Armées Françaises ayant reçu le monde, l'artillerie & les munitions nécessaires pour agir, se mettent en devoir de quelque expédition; tout y est en mouvement. Le Prince de Soubise à *Cassel* y a été joint par le Maréchal d'Etrées, pour commander conjointement, ou ce dernier par conseils,

feils, celle du *Haut-Rhin*. Le Prince de Condé est présentement à la tête de l'Armée du *Bas-Rhin*, ayant son Quartier-Général à *Dusseldorp*. Le Prince Ferdinand de Brunswick qui fait faire bien des marches à son Armée en *Westphalie*, paroît avoir pour objet de rompre la communication entre l'une & l'autre, mais les précautions prises contre ce dessein, lui en rendront l'exécution très-difficile. Les premières opérations de ses troupes, ordonnées au Prince Héréditaire son neveu, ont dû y conduire : elles se sont faites par l'attaque d'*Ahrensberg*, petite Ville sur la *Roer* à quatre miles de *Lippstadt* avec un Château appartenant à l'Electeur de Cologne, & la clef du pays de *Berg*. Pour les circonstances de l'attaque & de la reddition qui s'en est ensuivie, on peut en donner une relation, & la voici.

Ce fut le 16. Avril que les troupes des Alliés aux ordres du Prince Héréditaire, vinrent investir *Ahrensberg* au nombre d'environ douze mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie. Le 17. faisant leurs approches, ils furent repoussés, & ne purent pénétrer ni dans la Ville ni dans le Bois qui est autour d'une Abbaye voisine. La nuit du 17. au 18. ils ouvrirent une tranchée à 300 toises de la Place & se prolongerent sur leur gauche jusqu'au Bois. Ils y construisirent deux Batteries : ils tracerent une parallele sur la hauteur de la Justice à 400 toises du Château, & y dresserent deux autres Batteries. Le canon des François fut très-bien servi, puisqu'ils se maintinrent dans la Ville & dans le Bois de l'Abbaye. A trois heures de l'après-midi, Mr. de Huth, Lieutenant-Général des Hanovriens, chargé de faire le siège du Château, fit proposer au Comte de Muret, Commandant des François, de lui
ceder

ceder la Ville. Celui-ci fit répondre que, pour éviter des malheurs aux habitans, il consentoit que Mr. de Huth y fit entrer une petite garnison, à condition que ces troupes & la Ville seroient regardées comme neutres, & que l'on ne tireroit point de ce côté-là. Le Prince Héritaire approuva la Capitulation. Mr. de Muret, informé que le dessein des Alliés portoit sur la ruine du Château par huit mortiers, autant d'obusiers, & 24 gros canons, sans pouvoir résister à ces bouches à feu dans un Château dont les ouvrages n'étoient qu'en fascines, il fit proposer au Général assiégeant « que s'il n'étoit pas
 » secouru le 21. au matin il sortiroit du Châ-
 » teau avec les honneurs de la guerre, deux piè-
 » ces de canon de bronze, un chariot couvert,
 » toutes les munitions & tous les effets du Roi;
 » que les Alliés ne pourroient point prendre
 » poste de toute cette guerre-ci dans le Château
 » d'*Abrensborg*; que l'on feroit démolir toutes
 » les fortifications sans endommager le Châ-
 » teau; que les Archives & tout ce qui apparte-
 » noit à l'Electeur de Cologne lui seroient con-
 » servés. »

Mr. de Huth fit répondre que l'on acceptoit ses propositions, à condition que la garnison Françoisé mettroit bas les armes après être sortie du Château & de la Ville le lendemain 19, & qu'il livreroit les effets du Roi. A quoi Mr. de Muret répliqua que son intention avoit été de sauver le Château de l'Electeur & non pas de se rendre prisonnier; qu'il étoit prêt, & qu'on n'avoit qu'à commencer à tirer. Ce que l'on fit en effet le 19. à 5 heures du matin. Les batteries des François riposterent avec succès. Le Prince Héritaire a avoué depuis qu'il avoit failli d'être emporté par plusieurs

plusieurs coups de canon. A une heure après-midi ce Prince fit rappeler & proposa à Mr. de Muret par écrit « de lui accorder les honneurs militaires, la liberté de toute la garnison, & tout ce qu'il avoit demandé la veille, excepté les effets du Roi. » Mr. de Muret lui répondit que ce qu'il avoit offert auparavant étoit pour garantir le Palais Electoral; qu'il n'étoit plus tems, puisqu'il étoit déjà abimé; & qu'il étoit résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les Alliés avoient déjà tiré plus de deux mille coups de canon & jetté environ 1200 bombes ou obus, & jusqu'à cette heure les François avoient arrêté les progrès de l'incendie.

Après ce pourparler, le Prince Héréditaire donna ordre de tirer à boulets rouges, & l'on envoya sur le Château plus de 300 carcasses remplies de toute sorte d'artifices. Ce feu continua pendant deux heures. Tous les Officiers s'occupèrent à le faire éteindre; mais à trois heures après-midi, une grande partie de la Ville & le Château furent embrasés au point de ne pouvoir tenir sous les voutes qui étoient déjà crevées en beaucoup d'endroits. Le Prince Héréditaire, surpris du courage obstiné des François, vint à la barrière avec quatre Tambours qu'il fit rappeler & fit dire qu'il ne vouloit pas qu'une aussi brave garnison pérît dans les flammes. Un tourbillon de feu l'obligea de se retirer, sans avoir reçu la réponse de Mr. de Muret, & lui brula les cheveux du côté gauche. Mr. de Muret donna ordre à toute sa troupe d'aller se former dans les ouvrages & de s'y défendre encore jusqu'à l'extrémité; mais ces ouvrages, qui étoient en fascines, se trouvoient allumés & la chaleur y étoit insupportable. Il fit alors ouvrir la porte qui donnoit

donnoit vers la Justice , & la garnison fortifia avec ses armes. Les Officiers & les Soldats furent prisonniers de guerre; mais, à cause de leur défense héroïque , ils conserverent leurs bagages.

Voilà à quoi ont abouti les mouvemens des Alliés , qui après avoir brulé le Château d'*Ahrenberg* & fait prisonniere de guerre la garnison qui consistoit en 200 hommes, se sont retirés. L'arrivée des troupes Françoises qui se rassembloient de moment à autre, ne leur a pas permis de rien tenter au-delà. Depuis leur retraite Mr. de Vogué, commandant alors l'Armée Françoisé du *Bas-Rhin* en l'absence du Prince de Condé, a renvoyé toutes ses troupes dans leurs quartiers, de sorte que jusqu'à la fin d'Avril tout y étoit tranquille comme ci-devant, de même que dans les quartiers du Prince Héréditaire, & dans ceux des deux Armées opposées sur le *Haut-Rhin*. Mais le 6. Mai au soir le Prince Héréditaire passa le *Roer* avec un Corps de sept mille hommes d'Infanterie, de Dragons & de troupes légères, & s'est emparé le 7. avant le jour d'*Elwerfeldt*, en même-tems que de plusieurs autres quartiers, d'où le Régiment de Conflans qui les occupoit avoit été contraint de se replier. Sur ce fait, le Prince de Condé fit marcher 7500 Fantassins, 500 chevaux & dix pièces de canon, tirés des garnisons de *Cologne* & de *Dusseldorp*, des quartiers de *Crevelt*, *Urdingen*, *Rhinberg*, *Orsoy* & *Neufs*, avec ordre aux troupes les plus éloignées de forcer leur marche pour arriver à *Medmann* dans la nuit du jour même, & lui-même partit de *Dusseldorp* avec un petit Corps, & se porta à cet endroit. Mr. de Conflans se rapprocha alors d'*Elwerfeldt*, chassa pendant le jour quelques postes

postes avancés, & à l'entrée de la nuit il attaqua vivement & avec succès une hauteur qui étoit nécessaire au Prince pour une attaque qu'il devoit faire le lendemain. Mais le Prince Héritaire de Brunswich n'a pas cru devoir attendre le Prince de Condé; il est parti d'*Elwerfelt* à onze heures du soir, & a regagné le *Roer* avec autant de célérité qu'il en étoit venu : on l'a suivi jusqu'à cette rivière & on lui a fait quelques prisonniers : cependant le Prince Héritaire a tiré en ces momens des contributions dans le pays de *Berg*, a emmené six Otages d'*Elwerfelt* pour sûreté du payement de 25 mille écus qu'il y a demandés, & quatre de *Langenberg* pour le quart de cette somme. Toute l'Infanterie Française qu'on avoit fait avancer à cette occasion demeure dans cette partie; on la fait camper à *Sandebuckel* & sous le canon de *Dusseldorp*.

On nous marque encore un petit coup fait par Mr. de Cambford, dont nous avons dit quelque chose le mois passé. Sorti le 14. Mai de *Wesel* avec un détachement, il se porta vis-à-vis de *Vlasen*, d'où il détacha 20 Hussars qui s'avancèrent jusqu'à *Balderen*, afin d'attirer un poste des Alliés qui étoient en quartiers à *Alphen*. Cette idée lui réussit. Les Alliés venus au nombre de 50, suivirent les Hussars à *Vlasen*, où Mr. de Campford avoit laissé le reste de son détachement dans un Bois, & passèrent la *Lippe* pour entourer les vingt Hussars; alors il tomba sur eux le sabre à la main, en blessa plusieurs, leur fit 26 hommes prisonniers & prit 27 chevaux. Des Partis qui étoient sur les flancs furent alors contraints de se retirer à *Luhnen* & à *Halteren*. Mr. de Campford, qui n'a pas eu un homme tué dans cette occasion & seulement cinq

ou

ou six blessés, a fait 30 lieues en 36 heures. Les prisonniers qu'il a faits sont du Régiment des Gendarmes Hessois.

RATISBONNE. Parmi les Pièces qui ont été présentées depuis quelque-tems à la Diète, une des principales est un Mémoire du Landgrave de Hesse-Cassel remis par son Ministre à celui de Mayence. Ce Prince y demande que l'Empire veuille annuler la disposition testamentaire du feu Landgrave son père, par laquelle le Comté de *Hanau* a été cédé pour l'entretien de la Landgrave & de ses deux fils, qui continuënt d'être élevés dans la Religion prétenduë Réformée. Le Landgrave représente, que bien qu'il ait acquiescé à l'acte du Testament de feu son père, il n'en est pas moins invalide en lui-même, par la raison que le feu Landgrave n'étoit pas le premier acquéreur du Comté de Hanau, ainsi qu'il l'avoit supposé, pour fonder ses dispositions, que par conséquent il n'avoit pû priver son fils de la succession de ce Comté. Son Alt. Sér. déclare en outre qu'elle a fait offrir à Madame la Landgrave son épouse cent mille florins de revenu en équivalent, lui assignant pour cet effet un capital de deux millions : mais que comme ces offres ont été rejettées, il se voyoit contraint de recourir à l'Empire pour obtenir le redressement du tort que lui a fait le Testament de son père, par lequel, sans cause & sans motif, il se trouve privé de la plus belle partie de son hérité.

Cette affaire pourra bien rester indécisé dans le tems présent, quoiqu'elle ait été portée à la Diète publique. Les Cours de Vienne & de
Versailles,

Versailles, peu contentes de ce que le Landgrave continuë à tenir ses troupes à la solde de la Grande-Bretagne, pourront peut-être ne pas l'appuyer à présent de leur autorité. Quant aux Princes Protestans, & entre-autres les Rois d'Angleterre & de Prusse, ils se sont portés garants de toutes les transactions qui ont été faites entre ce Prince & le Landgrave défunt son père. Mais trompé en ce qu'il pensoit son père premier acquéreur du Comté qu'il reclame, il se croit en droit de revenir contre son acquiescement. On sçait d'ailleurs que la disposition Testamentaire du feu Landgrave a euë pour cause le changement de Religion de son fils, qui a passé de la Protestante à la Catholique, & qu'il a voulu conferver à la Princesse sa belle-fille & aux Princes ses petits-fils la liberté de se tenir à la Communion Protestante, en leur laissant un Domaine par lequel ils fussent moins à la merci du Landgrave leur père. Par-là on prévoit que ce Prince aura pour lui dans cette affaire les Princes Catholiques, & les Princes ses fils ceux des Protestans.

A l'égard des Mois Romains, cette affaire jusques-ici indécise, doit être remise bientôt sur le tapis. Ce qui l'accelerera, c'est le sistème changé du nouvel Empereur de Russie. La *Baviere* s'y prête, & cette Cour qui vient de verser 30 mille florins dans la Caissè d'Opérations de l'Empire, en payement des arrérages de 1758 & 1759, promet d'y faire parvenir encore dans peu une autre somme assez considérable.

La nuit du 26. au 27. Avril il y a eu à *Munich* un incendie considérable. Presque tout le Palais de *Max*, habité anciennement par les Electeurs, est consumé. Les Offices, les Cuisi-

nes, la Pâtisserie, un Magasin où il y avoit 20000 boisseaux d'avoine & des meubles superbes, ont été réduits en cendres. Le feu gaignoit déjà la salle de la Congrégation des Bourgeois, & la maison du Baron d'Ecker, mais il a été coupé à tems. Tous les Seigneurs & autres personnes logées dans ce Bâtiment ont eu néanmoins le tems de se sauver. Le Comte Max Tôring-Seefeld, entre-autres, s'est sauvé en chemise, laissant tous ses effets en proie aux flammes. Cet ancien Palais étoit actuellement la demeure du Duc Clement de Baviere & de toute sa Cour. L'Electeur, escorté de ses Archers, s'est trouvé par tout tant qu'a duré l'incendie, & sa présence n'a pas peu contribué à empêcher que l'embrasement ne s'étendit plus loin. Témoin oculaire du travail des troupes dans cette nuit & jusqu'à la fin de l'incendie, Son Alt. Electorale leur a fait distribuer un écu par tête. Heureusement aucune personne n'a périé dans les flammes.

V I E N N E. Outre les arrangemens pris pour la levée d'une milice nationale en *Transylvanie*, dont nous avons parlé le mois passé, on y va former aussi quelques Bataillons de garnison. Les Invalides qui peuvent encore faire quelques services, y seront incorporés. Les préparatifs militaires, dont on est bien occupé à la Cour, se continuent de manière à ne rien laisser manquer ni désirer à l'Armée formidable qui va commencer ses opérations en *Silesie*, ni à celle qui agira en *Saxe*, conjointement avec l'Armée de l'Empire. Le 3. Mai le Maréchal Comte de Daun est parti de *Vienne* pour se mettre à la tête des forces de l'Impératrice-Reine en *Silesie*. Il avoit pris congé la veille de cette auguste Souveraine, de l'Empereur & de toute la
Famille

Famille Impériale. Le Général O-Donel est au contraire arrivé de *Dresde* en cette Ville, & le Prince Charles de Saxe, Duc de Courlande, venant de *Varsovie*, y est arrivé le 4. Mai. Le lendemain il est allé rendre ses devoirs à Leurs Maj. Impériales, pour lors au Château de *Luxembourg*. Il va se rendre aux eaux de *Carlsbaad*.

L'Impératrice-Reine a créé le jour de l'Invention de Sainte Croix, trente-deux Dames de l'Ordre de la Croix étoilée.

La cérémonie des relevailles des couches de l'Archiduchesse Infante, s'est faite le 24. Avril dans la grande Chapelle du Palais. La Cour a été en grand gala à cette occasion.

De riches présens que l'Empereur envoie au Grand Seigneur, ont été exposés dans la grande Salle des Glaces. Ils consistent en nombre de pièces d'argenterie, des tables massives, des services à boire & à fumer, des miroirs encadrés en argent, des pendules, des montres montées en cannes, des montres de poches toutes enrichies de diamans, de riches tapis, des étoffes d'or & d'argent pour les Sultanes, & des présens pour le Vizir & les autres grands Officiers. Mr. de Penekler, qui va porter ces superbes présens à la Porte, est parti le 10. Mai pour *Constantinople* : on les évaluë à plus d'un million de florins. Ces présens & une correspondance avec la Cour Ottomane, affermissent l'amitié réciproque qu'on ne peut la voir mieux établie qu'elle l'est à présent. Cependant on apprend que la Porte fait des armemens qui peuvent viser, dit-on, contre la *Russie* ; parce qu'on y remarque un grand refroidissement envers cet Empire, depuis que la nouvelle y a été apportée de la défection

du successeur au Trône de la défunte Impératrice, en ce qu'il s'est éloigné si étrangement du système que cette Souveraine avoit pris, & qu'il avoit promis si solennellement de garder. On apprend aussi de *Constantinople* la mort du Prince nouveau né à Sa Hauteffe, qui en est fort touchée, & le bruit court qu'elle n'a pas été naturelle.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans le N O R D, depuis le mois dernier.

RUSSIE. C'est absolument une forme nouvelle, modelée sur la forme Prussienne, que le nouvel Empereur veut donner à sa vaste Monarchie. Vif, ardent & livré aux soins du Gouvernement, il y fait des changemens qui se succèdent rapidement les uns aux autres; il en trace tous les jours de nouveaux pour la suite. Quelques-uns sont approuvés, d'autres ne le sont pas; cependant il faut les recevoir par soumission, permis seulement d'en être mécontent, mais nullement d'en murmurer. On peut se figurer par exemple que les Gardes du Corps réformés subitement, sentent bien de la douleur; cette réforme s'est exécutée cependant sans la moindre plainte. Le projet de réunir tous les biens du Clergé aux Domaines de l'Empire, à qui ils pourront valoir par an deux millions de roubles, fait à la vérité nombre de mécontents; d'abord tous les Ecclésiastiques, puis leurs parens qui sont dans l'Etat. Néanmoins on laisse

faire;

faire; mais ce grand article pour le Clergé n'est pas encore consommé, c'est une opération qui demande du tems, & s'il l'indispose contre le Souverain, comme véritablement il en a tout sujet, le Souverain se retrouve du côté de la Noblesse dont il s'attire l'affection en général, par les immunités qu'il lui accorde, avec celle de beaucoup de familles en particulier, par le rappel des Seigneurs exilés pendant le regne précédent : tels sont entre-autres le Comte de Lestock, le Comte de Munich, Mr. Wasiley-Strefschnew, que Sa Maj. Czarienne a non-seulement fait revenir de leur exil, mais qu'elle a remis en possession des Charges qu'ils occupoient à la Cour avant leur disgrâce. Ainsi le Comte de Lestock est son Conseiller Intime, Mr. Strefschnew son Chambellan, & le Comte de Munich Grand Maître de sa Cour; de plus Mr. de Munich est nommé Chevalier de l'Ordre de St. André, & ses deux fils sont créés Généraux, l'un de Cavalerie, l'autre d'Infanterie. Le fameux Comte de Biren, aussi de retour de son exil à *Petersbourg*, y est très-bien accueilli, il est fort avant dans les bonnes graces du Czar, d'où l'on tire une conjecture d'autant plus avantageuse pour lui dans la réhabilitation du Duché de Courlande, qu'un Envoyé extraordinaire du Prince-Duc actuel de Courlande, a été reçu fort froidement à une audience qui lui a été accordée pour féliciter Sa Maj. Czarienne sur son avènement au Trône; & lorsque cet Envoyé, qui est le Général Major de l'Achinal, en a sollicité une seconde, le Grand Chancelier lui a donné un refus desobligeant; de-là il est retourné à *Varsovie*. D'ailleurs le nouvel Empereur est mécontent du Roi

de Pologne Electeur de Saxe. Il lui avoit proposé de faire sa paix avec le Roi de Prusse, & la réponse qu'il en a reçûe a été dans le goût de celle du Roi de France, rapportée dans notre dernier Journal, page 348. Sa Maj. Polonoise y professe un grand désir de la paix, mais elle proteste en même-tems de ne pas vouloir se séparer de ses Alliés.

Les Ministres d'Angleterre & de Suede, dont les audiences avoient été différées pour l'avènement au Trône, les ont eûs très-gracieuses, ensuite celui de Dannemarc; mais ce dernier après que la négociation par rapport au différend sur le *Holstein*, commençoit à prendre le pli d'un accommodement, que la crainte d'avoir une Brouïllerie intestine, des variations dans l'Etat, sembloit devoir accélérer; on voyoit par tout les grands préparatifs de guerre du Danemarck & ses forces de terre & de mer au-delà de ce que l'on s'en étoit imaginé. L'Angleterre les faisoit sentir suffisamment, elle mettoit tout en œuvre par ses Négociateurs, pour qu'on ne se roidit point si foit quant à un point qui pouvoit se concilier, & représentoit patétiquement qu'un commencement de regne devoit s'enter sur la tranquillité & sur une bonne intelligence avec les Etats voisins. Ces raisons & d'autres, & considéré les variations faites & à faire dans le Gouvernement, ont fait tourner les affaires vers la concorde. Les difficultés ont été levées par rapport au *Holstein*, par la médiation des Cours de Londres & de Berlin. Le Traité d'accord est conclu. Les conditions n'en sont pas encore publiques: on en sçait cependant « Que le Roi » de Dannemarc vouloit bien rendre le *Holstein*

au Czar, moyennant que la joiſſance lui en ce
demeurât encore pendant douze ans; que Sa ce
Maj. Czarienne avoit paſſé à huit, au bout ce
deſquels ce Duché lui ſera remis, à l'except ce
tion de trois ou quatre Places, dans le nom ce
bre deſquelles on veut que *Kiel* ſoit compris. ce
Que quant à des intérêts que le Czar deman ce
doit, le Roi d'Angleterre s'en chargerait, & ce
les devoit rembourſer pendant le tems que le ce
Duché reſteroit encore au Dannemarc, pour ce
indemnité de quoi 18 mille hommes de ce
troupes de cette Couronne devroient paſſer au ce
ſervice de la Grande-Bretagne, reſtans néan ce
moins à la ſolde du Dannemarc, & iroient ce
joindre l'Armée alliée; qu'en attendant ce
Corps camperoit inceſſamment à *Blakenefen*, ce
& y reſteroit juſqu'à ce qu'il reçut l'ordre de ce
paſſer l'*Elbe* qui n'en eſt qu'à une demie ce
lieüe, & où on a fait arrêter de la part de Sa ce
Maj. Danoïſe une quantité de Batteaux pour ce
faire ce tranſport quand on le jugeroit à pro ce
pos. »

C'eſt-là ce qui paroît du Traité, & qui fait ce
ceſſer tout-à-coup l'aigreur des deux Cours & ce
en même-tems les préparatifs qui ſe faiſoient ce
pour agir de part & d'autre au moment que la ce
rupture auroit eu lieu. Les troupes Danoïſes n'en ce
demeurent pas moins campées dans les endroits ce
où elles ſont toujours au commandement de ce
Mr. de Saint-Germain Felt-Maréchal, dans le ce
voſinage de *Lubeck* & de *Hambourg*; mais ces ce
deux Villes n'en ſont plus ſi fort allarmées; au ce
contraire à *Hambourg* il ſe négocie un emprunt ce
confidérable pour le Roi de Dannemarc, qu'on ce
lui reſuſoit auparavant: on le lui fait aujour ce
d'hui comme à un Roi ami. Voilà ce que pré ce
ſentent

sentent les affaires du *Danemarck*. On n'en remarque pas d'autres dans ce Royaume qui puissent intéresser l'attention de nos Lecteurs. Celle de *Suède* par l'espèce d'accommodement (car on peut l'annoncer tel) que cette Couronne a fait avec le Roi de Prusse par sa suspension d'armes, n'ont pas beaucoup d'événemens qui l'ayent suivis. Les troupes qu'elle a dans la *Poméranie* s'y maintiennent jusqu'à présent : il y vient même encore pour elles des munitions de guerre & des provisions de toute espèce de l'intérieur de leur Royaume; le tems n'étant pas encore arrivé de tout changer trop précipitamment. Quant aux Russes, qui sont dans la même Province & dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, ils y observent toute discipline, & y sont comme transformés en Prussiens : ils en ont l'uniforme, l'exercice, & comme on le voit aussi le cœur, depuis le changement de système de leur nouveau Maître, car ils vivent en citoyens avec les Sujets du Roi de Prusse. La métamorphose s'étend même jusques aux Cosaques qui, par ordre de l'Empereur, ont rasé leurs barbes, se sont vêtus d'habits meilleurs & plus nets dont ils étoient couverts auparavant, & voudroient commencer à prendre un air d'urbanité qu'on ne leur a jamais connu.

Mais revenons à la Russie. On s'attend d'en voir partir bientôt les Ambassadeurs des Cours de *Vienne* & de *Versailles*, si l'Empereur qui leur montre beaucoup de froideur, se porte à faire agir des troupes contre ces Puissances en faveur de la Prusse comme le bruit en subsiste jusqu'à présent. On n'apprend pas qu'ils ayent encore eu d'audience en forme de ce Prince, cependant celui de *Vienne* a fait sa visite au Prince Georges
de

de Holstein; mais avant cet acte de cérémonie le Czar avoit signé un ordre à son Ambassadeur à *Vienne*, d'en agir de même à l'égard des Princes ou Princesses apparentés aux Maisons d'Autriche & de Lorraine. L'Ambassadeur de France, qui est le Marquis de Breteuil, attendoit encore au mois d'Avril des ordres de sa Cour sur ce point d'honneur. Au reste, il se conduit envers les Princes & les Seigneurs qui sont dans les faveurs du Czar, comme s'est conduit Mr. de la Chetardie envers le Comte de Biren, dans le tems qu'il étoit, pour ainsi dire, sur le pinacle en Russie. Mais les Ministres d'Angleterre & de Prusse reçoivent journellement tout accueil gracieux de l'Empereur qui les reçoit à sa table, il en fait aujourd'hui autant à celui de Suede.

Le Czar a fait présent au Prince Georges de Holstein, son oncle, du superbe Palais & des vastes jardins du Comte de Bestuchef, ci-devant Grand Chancelier; ensuite il lui a donné encore le Palais Italien avec 20 mille roubles pour le reparer; & à la Duchesse doüiairière de Holstein-Beck, l'Ordre de Ste. Catherine, 12 mille roubles & de grandes terres en *Estonie*. Enfin il n'y a faveurs que les Maisons de Holstein-Gottorp & de Holstein-Beck ne reçoivent du nouvel Empereur, même tous les Seigneurs & les Dames qui leur sont apparentés.

Le 23. Mars, l'Empereur établit un Conseil Militaire par un Décret qui fut publié à *Petersbourg*. Tout ce qui concerne les troupes y sera réglé. Il présidera lui-même à ce Conseil, dont les Membres nommés sont le Prince Georges de Holstein-Gottorp, le Felt-Maréchal Prince de Trubetzkoi, le Prince de Holstein-Beck, Mr. de Villebois Grand-Maitre d'Artillerie, Mr. de Glebow

Glebow Commissaire Général des Guerres, Mr. de Melgunow Lieutenant-Général, & le Baron d'Ungarn Lieutenant-Général. De ce Conseil sortiroient les reglemens pour les troupes, les plans de campagnes & les graces & les punitions militaires. On comptoit de voir aussi dans le même Conseil le Comte de Rasoumofski & le Général de Fermer, mais ayant demandé la démission de leurs Emplois, ils l'ont d'abord obtenuë. Ce n'est pas cependant la fuite ou l'avant-coureur d'une disgrâce qui les a portés à cette démarche : ils aiment à jouïr du repos que demandent leur âge & leurs fatigues; car le premier la veille même de sa retraite a donné un grand festin à l'Empereur, à ses Ministres d'Etat & aux Ministres des Puissances étrangères : ceux de *Vienne*, de *Versailles* & de *Madrid* n'y ont pas été invités.

POLOGNE. Toutes les troupes Russes qui longoient la *Vistule*, se rendent à *Königsberg*, d'ou elles partiront pour *Petersbourg* : elles doivent faire partie des 50 mille hommes qui seront exercés à la Prussienne sous la direction de plusieurs Officiers du Roi de Prusse, & entre-autres du Général Knobloch. Celles que le Général de Czernichew a ramenées du Comté de *Glatz* étoient encore à la fin d'Avril, sur les frontières de ce Royaume. On ne sçait si ce Corps gagnera *Mariembourg* dans la Prusse Royale, centre de l'Armée Russe, ou s'il ira joindre le Général Romanzow qui reste dans la *Pomeranie*, d'ou l'on n'apprend pas l'exécution d'ordres que l'Empereur de Russie y a envoyés, de remettre aux Sujets du Roi de Prusse l'administration des affaires civiles de cette Province : ce qui dénoteroit qu'il n'y a pas encore telle stabilité dans
le

Le systême nouveau de la Cour Ruffienne qu'il ne puisse varier. Le peu d'empressement que témoigne cette Cour à évacuer la Ville de *Colberg*, qui a tant coûté d'ouvrage & de peine aux Russes dans les trois attaques contre cette Place, donne du fondement à cette opinion. On sçait d'ailleurs qu'il y a bien des mécontents en Russie, quoique ce mécontentement n'éclate point. Enfin, après un peu plus de tems, on pourra voir plus clair dans toutes les affaires de cette Cour. On y prête beaucoup d'attention dans ce Royaume de *Pologne*, d'où l'on apprend toujours quelques plaintes faites contre les Russes qui y ont séjourné, & dont la République demande d'être indemnisée des torts qu'ils doivent avoir commis sur son territoire.

Par Lettres Patentes du Grand Trésorier de la Couronne, il est arrêté qu'il n'y aura plus de réduction dans les monoyes Polonoises, & que toutes les espèces, excepté les étrangères de fabrique récente, seront dorénavant courfables dans le Royaume.

M O R T S.

Le Comte Prætorius, Général & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service des Etats-Généraux, Gouverneur de l'Ecluse en Flandres, est mort à *Zundert* dans la Baronie de Breda, au mois de Mars dernier; le Comte Vincent-Guillaume de Hompesch le remplace dans le Gouvernement de l'Ecluse.

Le 13. du même mois Mr. Daniel Dolfin, Archevêque d'*Udine* dans l'Etat de Venise, Cardinal du Titre de St. Marc, de la création de Benoît

Benoît XIV. en 1747, est mort à Udine.

Paul-Antoine Prince d'Estershasy de Galantha & du St. Empire, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat & Chambellan de Leurs Maj. Impériales, Maréchal de leurs Armées, Colonel d'un Régiment de Hussars de son nom, qu'il avoit levé en 1742, mourut à *Vienne* le 18. dans la cinquante-unième année de son âge. Ce Prince ne laissant point d'enfans, le Comte son frère lui succède dans ses titres & dans ses biens.

Le 21. mourut à *Paris* Nicolas-Louis de la Caille, l'un des plus grands Mathématiciens de ce siècle, Membre des Académies de Paris, de Londres, de Berlin, de Petersbourg, de Stockholm, de Gottingue, de l'Institut de Bologne & Professeur de Mathématiques au Collège de Mazarin.

Le Marquis Marc Mauri, Chef du Conseil Royal du Roi des Deux-Sicules, est mort subitement à *Naples* d'un coup de sang.

Victor-François, Marquis de Suze, Général d'Infanterie au service du Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, fils naturel du feu Roi Amedée II. né le 13. Mai 1692 & légitimé en 1701, est mort dans le même mois à *Turin* d'une hydropisie.

Antoine-Marie Erba Odescalco, Milanois, Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise, du Titre de St. Marcel, Archevêque de Nicée; Vicairé du Pape, Protecteur de l'Académie de Théologie, des Peres des Ecoles Pies & du Séminaire Romain, est mort à *Rome* d'une violente colique le 29. dans sa cinquante-unième année. Il étoit de la création du Pape regnant de 1759.

Le 1. Avril mourut à *Paris*, âgé de 78 ans, Melliire Germain-Louis de Chauvelin, Comman-

deur

Seigneur des Ordres du Roi, & ancien Garde des Sceaux.

Le même jour est mort à *Turin*, Pierre-Maurice de Solar, Bailly de la Religion de Malthe & Grand-Prieur de Lombardie, âgé de 73 ans. Il avoit été pendant dix ans Ambassadeur du Roi en France.

Mr. de Vernicourt, Maréchal de Camp & le second des Commandeurs de l'Ordre de Saint Louis, a terminé dans la même Ville sa carrière à l'âge de 92 ans.

Joseph-François-Antoine Comte de Khevenhuller, Ancien Evêque de Neustadt en Autriche, Chanoine Capitulaire de l'Eglise Métropolitaine de Saltzbourg & de la Cathédrale d'Olmutz, Grand Trésorier d'Augsbourg, &c. mourut le 2. à *Augsbourg* d'apoplexie âgé de 55 ans.

Octavie Princesse d'Estershasy, née Comtesse de Gilleis, mere du Prince dont nous venons de rapporter la mort, a payé à *Vienne* le même tribut à la nature le 22. âgée de 73 ans.

Le 29. mourut dans la même Ville, Joseph-Guillaume, Prince de Furstenberg & de Stüllingen, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller d'Etat de Leurs Maj. Imp. & R. A. âgé de 64 ans.

Ajoute pour l'article de Portugal.

Nous ne comptons donner que le mois prochain le Mémoire que Don Joseph Torredo Ambassadeur d'Espagne, & Don Jacques O-Dune Ministre Plénipotentiaire de France auprès du Roi de Portugal, ont présenté le 16. Mars dernier aux Ministres Portugais, pour justifier l'entrepris

arée

itée des troupes Espagnoles dans le Portugal ; mais l'importance de la Pièce nous a déterminé à laisser un vuide à la fin du présent Journal, pour ne plus différer le rapport : elle porte en substance, & c'en sont les termes.

Que les Rois de France & d'Espagne, se voyant forcés à soutenir la guerre contre les Anglois, ont cru convenable & nécessaire de former l'un avec l'autre différens engagements, & de prendre ensemble plusieurs autres mesures indispensables, pour parvenir à réprimer, dans la Nation Britannique, l'orgueil que lui inspire le projet ambitieux de se rendre despotique sur les mers, & d'envahir tout le commerce maritime, ainsi que de mettre dans sa dépendance les Etats que les autres Puissances possèdent dans le nouveau Monde, en s'y établissant par une usurpation déguisée, ou à force ouverte ; l'état de foiblesse qui résulte de l'asservissement où elle les tient, lui en facilitant la conquête.

Que le premier point qui a été réglé & convenu par Leurs susdites Majestés, a été qu'elles feroient en sorte d'engager le Roi Très-Fidèle à accéder à leur alliance offensive & défensive, & à se joindre sans retardement à Leurs Majestés, pour travailler avec elles à l'objet susdit, ainsi qu'il est naturel de l'espérer de ce que le Roi T. F. se doit à soi-même & à son Royaume, puisque le joug que la Nation Angloise a imposé aux Sujets du Portugal, & qu'elle veut encore étendre sur la navigation de toutes les Puissances qui ont des Etats au-delà des mers, leur est plus onéreux & plus incommode qu'il ne l'est encore à aucun autre Peuple : que d'ailleurs il seroit injuste que l'Espagne & la France se sacrifiasent pour un objet où le Portugal n'est pas moins intéressé qu'elles, si même il ne l'est pas davantage ; & que cette Puissance, au-lieu de les aider dans leur entreprise, en rendit le succès impossible, ainsi qu'il arriveroit si elle continuoit d'enrichir l'ennemi, & de nourrir ses forces, en lui conservant la liberté de son commerce & l'entrée de ses Ports, qui non-seulement serviroient d'azyle aux Anglois, mais encore où ils seroient à portée d'attaquer les Sujets de l'Espagne

&

& de la France, qui défendroient la cause du Portugal.

Que les susdits Ambassadeur d'Espagne & Ministre Plénipotentiaire de France, conformément à cet accord, demandent au Roi T. F. de se déclarer pour Leurs Majestés Catholique & T. C. & de s'unir à elles dans la présente guerre contre les Anglois, en rompant tout commerce & communication avec cette Puissance, ennemie commune des trois Royaumes, ainsi que de toutes les Puissances Maritimes; en chassant de ses Ports tous les Vaisseaux de guerre où de commerce de cette Nation, & en leur en fermant l'entrée; enfin en joignant les forces que lui a données le Tout-Puissant, à celles de la France & de l'Espagne, pour réduire celles de l'ennemi à un juste équilibre.

C'est en conséquence de ce qui a été arrêté & convenu entre eux, que les deux Rois de France & d'Espagne font aujourd'hui cette déclaration au Roi T. F. Mais Sa Maj. Catholique pour obtenir plus facilement & plus promptement du cœur magnanime du Roi T. F. ce qu'on lui demande par cette Déclaration, & afin que des impressions étrangères ne l'empêchent point de prendre le seul parti qui convienne à la gloire & à l'avantage commun de Leurs Majestés a ordonné à son Ambassadeur de lui faire observer que c'est un Frère de la Reine son épouse, un véritable ami, un voisin pacifique & modéré, qui le lui propose & qui l'a embrassé lui-même, qui regarde ses intérêts comme les siens propres, & qui n'a d'autres vûes que de les réunir de telle sorte les uns aux autres que, soit dans la paix, soit dans la guerre, la Péninsule puisse être regardée comme appartenant à un seul & même Maître, & que, si quelque Puissance se propose de faire la guerre aux Espagnols, elle ne puisse pas se flatter de trouver dans la propre Maison du Roi d'Espagne quelqu'un qui lui donne un azyle, & lui fournisse les moyens d'attaquer Sa Maj. Catholique, comme l'a fait le Portugal dans les guerres que le Roi Philippe V. de glorieuse mémoire, père de Sa Maj. Catholique & beau-père de Sa Maj. Très-Fidèle a eues à soutenir contre la même Nation Angloise. Le Roi T. F. peut avoir pour allié un Roi Catholique, à qui il est déjà

étroit-

étroitement uni par le sang, & dont les Etats sont voisins des siens en Amérique ainsi qu'en Europe, au grand avantage des uns & des autres. Combien une pareille alliance ne lui est-elle pas plus glorieuse & plus utile que celle de la Nation Angloise, à qui son orgueil ne permet point de traiter sur un pied égal avec aucun autre Souverain & sans faire une vaine ostentation de son pouvoir ? C'est ce qu'aucune Nation n'a autant éprouvé que le Portugal : & quel besoin auroit-il des secours de l'Angleterre, s'il étoit uni offensivement & défensivement à l'Espagne & à la France ?

Ces considérations ont tant de poids & de force, que le Roi Catholique est fermement persuadé que le Roi T. F. son beau-frère, n'hésitera pas un moment à embrasser le parti qu'on lui propose; sur-tout après les assurances qui lui seront données, qu'avant de lui exposer ces raisons, Sa Maj. Cath. prévoyant que les Anglois, dès qu'ils seroient instruits du parti qu'auroit pris Sa Maj. T. F. enverroient des forces pour s'emparer de ses Places maritimes & de ses Ports, elle a fait placer de telle manière les siennes sur la frontière du Portugal, qu'elles pourront avant peu de jours garnir les Ports principaux, ce qu'elles feront sur la réponse de Sa Maj. T. F., réponse qui sûrement sera aussi prompte & aussi claire & décisive que l'exige la nécessité qu'on a fait voir de gagner l'avance sur l'ennemi, & d'empêcher qu'il ne traverse, aussi-tôt qu'il en aura connoissance, les desseins que Sa Maj. Cath. a décidément résolu d'exécuter.

A *Lisbonne* le 16. Mars 1762.

Avant de partir de *Lisbonne* les deux Ministres de France & d'Espagne avoient remis plusieurs autres Mémoires à ceux du Roi de Portugal, dont le premier est celui que nous venons de donner. Des pièces en réponse paroîtront dans la suite.

F I N,